



PS DR 3

Evaluation du programme par le Conseil Scientifique

Rapport rédigé sous la direction d'Antoine Bailly

avec la collaboration de Jean-Jacques Brun, Alain Capillon, Michel Duru, Philippe Evrard, Jean-Marie Huriot, Philippe Lhoste, Hubert Manichon, Nicole Rousier (membres du Bureau) et le soutien d'André Torre et Frédéric Wallet (Cellule d'animation nationale PS DR)

Janvier 2013

Sommaire

Résumé.....	4
Préambule	6
Quatre impératifs pour PSDR3	7
Les grandes caractéristiques de PSDR 3.....	8
Des avancées significatives par rapport à PSDR 2.....	9
Les acquis généraux de PSDR 3	10
Les axes majeurs des bilans régionaux.....	11
De nouvelles pistes de recherche... explorées avec succès	13
Leçons tirées de l'analyse des projets. Comment anticiper les difficultés dans la recherche dès l'élaboration des projets ?.....	14
Cinq propositions pour PSDR 4.....	15
Annexes	17
Annexe 1 : Les résultats de la valorisation des projets PSDR 3	18
Annexe 2 : Un essai d'évaluation du programme PSDR3 au travers des résultats et des évaluations des projets.....	23
Annexe 3 : La pluridisciplinarité, difficultés et nouvelles pistes de recherche	29
3.1. Difficultés relatives aux exigences scientifiques, à la pluridisciplinarité et aux limites du cadre régional en sciences sociales.....	29
3.2. De nouvelles pistes de recherche en matière de dialogue sciences sociales – sciences biotechniques.....	31
Annexe 4 : Rapport sur les groupes transversaux.....	33
Gouvernance et développement des territoires (GDT).....	33
Partenariats et Modes de recherche (PARME).....	33
Annexe 5 : Projet de Lettre d'intention et projet complet en réponse à l'appel à projet PSDR4.....	35
Annexe 6 : Bilans régionaux	37
6.1 PSDR Aquitaine.....	37
6.2 PSDR Auvergne	38
6.3 PSDR Bourgogne.....	40
6.4 PSDR Grand Ouest	41
6.5 PSDR Languedoc-Roussillon	44

6.6 PSDR Midi-Pyrénées	46
6.7 PSDR Rhône-Alpes	48
Annexe 7 : Composition du Conseil Scientifique de PSDR 3	51
Annexe 8 : Récapitulatif des activités du Bureau du Conseil Scientifique	52

Résumé

Un programme de recherche majeur en développement régional et territorial

Le programme PSDR 3, démarré en 2007, s'est achevé en Juin 2012 par le Symposium final de Clermont-Ferrand. L'évaluation menée à un triple niveau (par projet, par région, et du programme dans son ensemble), a permis de souligner l'intense investissement des équipes de recherche et des partenaires, ainsi que la densité du travail réalisé dans le cadre des 36 projets menés dans 10 Régions.

Un effort conséquent en matière de valorisation scientifique et d'innovation partenariale

Les projets ont donné lieu à une forte valorisation scientifique (545 publications scientifiques dont 1/3 en anglais et 3/4 dans des revues à comité de lecture, et 5 ouvrages complets) et à plus de 650 opérations d'innovation partenariale, telles que des journées thématiques et des cahiers techniques, ainsi qu'à 216 opérations pédagogiques (hors thèses et mémoires de fin d'études).

Des avancées significatives au niveau des thématiques et de la construction des projets

L'examen des rapports montre que le programme a été marqué par des avancées significatives, réalisées dans quatre domaines principaux :

- le renouvellement des thématiques liant développement-territoire-environnement-société ;
- la co-construction des partenariats, qui permettent des apports appliqués en région ;
- le niveau de scientificité du programme, marqué par une claire augmentation du volume et de la qualité des publications scientifiques ;
- les dynamiques scientifiques régionales s'exprimant dans un contexte scientifique national.

Les évolutions majeures de PSDR 3 touchent à la fois à l'intérêt pour des thématiques nouvelles, à la réaffirmation de thématiques fortes et à l'ouverture sur des méthodes de travail novatrices. Elles confirment l'intérêt croissant pour les questions de développement régional et territorial, la progression de la pluridisciplinarité, l'accroissement significatif du nombre et du niveau des productions scientifiques, l'effort consenti en faveur de la valorisation scientifique et partenariale, ainsi que le rôle pédagogique et formateur de PSDR.

Les travaux réalisés dans les projets ont permis d'élargir les recherches au-delà des seules préoccupations liées aux espaces agricoles, pour aborder la périurbanisation, les nouvelles sources de création de richesse (services, tourisme, économie résidentielle), la préservation et la valorisation des ressources naturelles, et les mobilités spatiales. Un intérêt renforcé a également été porté aux questions de consommation et aux circuits de commercialisation. De manière plus détaillée, on constate les progrès réalisés sur les questions suivantes : foncier, circuits courts, processus d'innovation, localisation et mobilité, changement climatique, création d'activités et nouvelles activités, fonctionnement des filières et gestion des ressources territoriales.

L'importance des dispositifs régionaux d'animation et du dispositif national de pilotage

Le Conseil Scientifique PSDR note une évolution positive de l'intégration entre questions scientifiques et problèmes de société par le lien entre les niveaux national et régionaux. Il reconnaît l'apport important des groupes transversaux à la dynamique du programme (groupes Gouvernance, Partenariat et Développement) : ils ont abouti à des propositions et formulé des questions de recherche que le CS pense utiles à développer dans PSDR 4.

Le bilan régional montre l'intensité et la qualité du travail des cellules d'animation, dans leurs différentes tâches, ainsi que la bonne valorisation des projets au niveau régional, qui ont permis de créer synergies et échanges entre diverses communautés de recherche et de contribuer à la valorisation partenariale et à la formation supérieure. Il ne doit pas masquer des difficultés de coordination entre les objectifs de recherche régionaux et les exigences scientifiques nationales, ainsi que les obstacles administratifs résultant des différences de calendriers et des règles des différents établissements, ou les difficultés de gestion liées à la grande taille et l'interrégionalité de certains projets.

L'absence de cadres théoriques et méthodologiques clairs a ralenti le déroulement de plusieurs projets, tout comme les tensions entre l'objectif d'une réponse à la demande régionale et celui d'un haut niveau scientifique. Si la pluridisciplinarité et l'apport des sciences biotechniques sont essentiels pour PSDR, l'intégration aux sciences sociales s'est parfois avérée difficile ou artificielle, avec des parties peu intégrées et des équipes qui travaillent séparément.

Cinq propositions fortes pour PSDR 4

Afin d'améliorer encore le fonctionnement des Programmes pour les générations à venir, le Bureau du Conseil Scientifique fait cinq propositions pour PSDR 4 :

- développer la co-construction et la valorisation partenariale dès l'élaboration de projets allongés à 4 ans, pour améliorer le transfert des connaissances et leur partage ;
- organiser une Ecole Chercheurs dès le début du Programme pour sensibiliser et former à la pluridisciplinarité, en particulier entre disciplines biotechniques et sociales, en fournissant des outils et témoignages d'expériences réussies ;
- développer les groupes transversaux et les doter d'un budget propre ;
- ajouter une étape préliminaire dans le processus de sélection des projets, par une « lettre d'intention ».
- développer des recherches dans les domaines suivants: services écosystémiques pour réduire les intrants, « écologisation de l'agriculture », transition agroécologique de l'agriculture, adaptation de l'agriculture à des défis multiples (climat, eau, énergie, biodiversité), « global change », problèmes fonciers, développement touristique, relations Nord-Sud, innovation régionale et productions bio, valorisation intégrée des ressources régionales et ancrage des activités territoriales.

Préambule

Ce rapport est destiné à donner une vision d'ensemble du programme PSDR3, à partir du suivi du Conseil Scientifique et du bureau de ce Conseil de 2008 à 2012, et des rapports des 36 projets présentés. Le Conseil Scientifique (CS) a effectué le travail d'évaluation et de classement des projets. Le bureau a suivi les projets et rédigé le présent rapport¹

Le Conseil Scientifique a été appuyé dans sa mission par la Direction Nationale de PSDR3 dans le cadre d'une collaboration soutenue et positive. Un membre du bureau du C.S. était en outre chargé, de façon régulière, du suivi des actions et manifestations dans chaque région et rapportait au bureau lors de ses deux séances annuelles.

RAPPEL : SYNTHESSES ET RECOMMANDATIONS A L'ISSUE DE PSDR 2

(extrait du rapport de la Commission d'évaluation nationale, 8 juillet 2005)

La Commission d'évaluation nationale unanime dresse un constat d'ensemble positif sur ce programme novateur par son mode de fonctionnement, ses questionnements et ses résultats. Certes comme dans toute opération nouvelle et du fait de son ambition, du temps d'apprentissage est nécessaire pour améliorer l'efficacité des processus. Cependant, des résultats sont déjà probants tant sur le plan scientifique que sur celui du positionnement de l'INRA en régions. En témoigne l'intérêt manifesté par les centres régionaux de l'INRA et leurs partenaires pour, selon les cas, poursuivre un programme PSDR 3 (les 5 régions actuelles) ou s'engager (6 régions nouvelles candidates).

La Commission a jugé de façon positive:

- le principe de co-construction qui préside à l'élaboration des programmes et des projets, permettant l'émergence de problématiques nouvelles en liaison avec les questionnements territoriaux et régionaux ;
- l'ouverture de l'INRA en région, l'amélioration de son image, sa reconnaissance régionale, son rôle dans les sciences sociales et sa place comme maître d'ouvrage dans le dispositif PSDR ;
- le rapprochement d'équipes INRA entre elles et avec d'autres partenaires scientifiques, aboutissant à des reconfigurations d'équipes de recherche plus aptes à appréhender de façon interdisciplinaire les enjeux du développement régional et des dynamiques territoriales ;
- la mise en place de cellules d'animation efficaces, l'implication des Comités scientifiques et de pilotage, ainsi que la cohérence conférée par la coordination nationale, malgré la lourdeur de cet encadrement conseil ;
- la qualité générale des résultats scientifiques et de la contribution à la formation universitaire (DEA, thèses, stages...) ;
- l'effort significatif de valorisation et de transfert, par l'organisation de symposiums régionaux et nationaux, et d'actions de restitution aux partenaires selon différentes modalités.

¹ Voir la composition du CS et du bureau en Annexe 7

La Commission conseille cependant:

- de renforcer l'attention portée à l'élaboration d'un diagnostic régional partagé, dès le début de la phase 3 de PSDR, pour identifier et hiérarchiser les enjeux du développement régional et prévoir le temps nécessaire à une véritable co-construction des nouveaux projets ;
- d'améliorer la formulation des appels à proposition de recherche sur la base d'objectifs structurants interdisciplinaires explicitant avec rigueur les critères d'éligibilité des projets pour supprimer la logique de guichet ;
- d'accroître la dimension des projets en encourageant notamment les coopérations scientifiques régionales (éventuellement liées aux pôles de compétence) et interrégionales ;
- d'identifier dès la conception des projets les produits et modalités de valorisation et de transfert.

La Commission constate que de nombreuses équipes de recherche se sont approprié la démarche PSDR. Celle-ci constitue un enjeu stratégique pour l'INRA compte tenu du rôle croissant des régions dans l'animation et le pilotage du développement régional pour lequel la recherche est de plus en plus considérée comme un moyen d'action stratégique. L'importance de l'investissement consenti en matière de conception et d'animation des programmes ainsi que *les premiers acquis qualifient l'INRA pour être un acteur significatif de la recherche « pour et sur » le développement régional et ainsi en assurer la maîtrise d'ouvrage dans son domaine de compétence.*

Il convient dès lors de veiller à ce que le *financement de la nouvelle génération de ce programme, encore fragile, soit assuré sans rupture* : une relance tardive poserait des problèmes de gestion, alors que plusieurs centres, régions et équipes de recherche sont prêtes à s'engager dans une nouvelle phase.

S'agissant de l'organisation, et au-delà des propositions ci-dessus, la Commission suggère de *simplifier le contexte institutionnel en créant un Comité scientifique national d'évaluation*. Le caractère régional des projets et de l'animation scientifique et de la diffusion-restitution devrait par contre être maintenu.

Quatre impératifs pour PSDR3

L'appel à projet, lancé en deux temps en 2007 et 2008, établissait que l'enjeu majeur de PSDR3 était de prendre en compte quatre principaux impératifs :

- **mieux identifier et hiérarchiser les enjeux du développement régional à partir d'un diagnostic régional élaboré et partagé entre acteurs et chercheurs ;**
- **prendre le temps nécessaire pour mettre en œuvre une construction conjointe des projets et identifier les modalités et les produits de valorisation et de transfert des résultats ;**
- **améliorer la construction des recherches sur la base d'objectifs scientifiques structurants et innovants, en combinant sciences biotechniques et sciences sociales dans une logique pluridisciplinaire ;**

- **susciter des coopérations scientifiques entre chercheurs de plusieurs régions, et pas seulement entre les régions éligibles à ce programme.**

Quatre thématiques structurantes, communes à l'ensemble des régions, avaient été définies afin d'orienter les propositions des équipes :

- Mutations techniques et structurelles des activités agricoles, forestières et rurales,
- Transformations du contexte et de l'organisation des activités agro-alimentaires,
- Mutations des usages des espaces ruraux et périurbains et reconfiguration de leur population,
- Gestion des ressources environnementales et développement durable.

Les grandes caractéristiques de PSDR 3

Du fait d'une procédure de lancement en deux temps, tout d'abord par le C.S., puis au niveau de chacune des régions, tous les projets acceptés n'ont pu démarrer la première année. Certains n'ont donc bénéficié que de trois années de financement de la recherche par PSDR. Le financement n'a donc pas toujours été assuré de façon continue et coordonnée, ce qui s'explique par la logique des procédures régionales, les modes et temporalités de financement différents selon les projets en fonction des régions. Ceci a, dans certains cas, généré des difficultés de gestion disproportionnées en regard des montants financiers en jeu.

Le C.S., qui a une vocation scientifique, n'est pas intervenu pour une harmonisation, mais a tenu compte de ces difficultés pour la gestion des projets et leur cohérence entre les exigences scientifiques et les demandes régionales². **Il faudra veiller à ce que le financement de PSDR 4 soit assuré sans rupture et de façon coordonnée avec les régions.**

Les grands chiffres de PSDR 3

- 36 projets sélectionnés (sur 67 dossiers présentés au C.S.)
17 sur une seule Région, 8 sur 2 Régions, et 12 sur 3 Régions ou plus : 54 % de projets interrégionaux
- Budget global : près de 10 M € cofinancés avec les Régions (+ temps chercheurs + animation et coordination nationale)
- 6 programmes régionaux + 1 programme interrégional (4 Régions) dotés chacun d'une cellule d'animation et d'un comité de pilotage
- 204 équipes ou laboratoires de recherche :

² Sur l'analyse des projets menés dans le cadre de PSDR 3, voir notamment l'Annexe 2, « Un essai d'évaluation du programme PSDR3 au travers des résultats et des évaluations des projets ».

INRA (38 %), Irstea (10 %), Enseignement supérieur agronomique (23%), Universités et CNRS (29 %)

- 560 chercheurs (320 chercheurs et ingénieurs, 240 Enseignants-chercheurs), 60 CDD, 32 Doctorants, 10 post-docs et de nombreux stagiaires: au total, 650 années ETP (*soit 17,5 ETP/projet contre 2,6 ETP/projet pour DADP*)
- 295 acteurs-partenaires : 160 agriculture, 82 collectivités territoriales, 25 environnement, 19 entreprises industrielles, 9 forêts et pêche
- Environ 200 conventions signées avec les partenaires
- Un Conseil Scientifique de 28 personnes avec un bureau de 9 membres

Le calendrier de PSDR 3

Evènement	Date
Lancement 1 ^{er} appel à projet PSDR 3	Février 2007
1 ^{ère} évaluation des propositions	Juin 2007
Lancement 2 ^{ème} appel à projet PSDR 3	Octobre 2007
2 ^{ème} évaluation des propositions	Mars 2008
Ecole Chercheurs de Carcans	Mai 2010
Colloques de clôture en Région	De Novembre 2011 à Juin 2012
Evaluation finale des projets	De Février à Mai 2012
Symposium PSDR 3 de Clermont-Ferrand	Juin 2012
Evaluation du programme PSDR 3	Septembre 2012 – Janvier 2013

Des avancées significatives par rapport à PSDR 2

Le Bureau du C.S. a pu, grâce aux rapports de la Direction Nationale et à la présence de ses membres lors des actions régionales, suivre tous les projets et, lorsqu'il était nécessaire, agir pour régler les questions de gestion et de management des projets qui mettaient en cause la qualité scientifique. Il a également pu, grâce aux rapports, qui ont demandé un gros travail aux équipes, évaluer chaque projet et en tirer des enseignements (partie 2 de ce rapport).

Il ressort de l'examen de ces rapports que PSDR 3 marque une avancée significative dans quatre domaines au moins, qui répondent aux suggestions de la Commission d'évaluation de PSDR 2 (aussi appelé DADP 2) :

- **celui du renouvellement des thématiques liant développement-territoire-environnement-société ;**
- **celui de la co-construction et des partenariats qui permettent des apports appliqués en région.**
- **celui du niveau de scientificité du programme, marqué par une claire augmentation du volume et de la qualité des publications scientifiques ;**
- **celui des dynamiques scientifiques régionales s'exprimant dans un contexte scientifique national ;**

Ce rapport traite de ces avancées et les développe, mais aborde aussi les problèmes posés, pour mieux pouvoir les résoudre dans PSDR 4.

Les acquis généraux de PSDR 3

Il ressort de l'examen des différents documents de bilans produits à l'issue du programme, sept avancées majeures à mettre au crédit de la troisième génération de PSDR.

La première est l'intérêt croissant pour les questions de développement régional et territorial. Il s'agit là d'une avancée considérable par rapport à PSDR 2, et qui répond en grande partie aux attentes formulées lors du lancement du nouveau programme. La plupart des équipes ont été en mesure de préciser leur contribution aux analyses du développement régional ou à des actions en faveur de ce dernier : interrelations entre dynamiques territoriales et évolution des pratiques et des activités, construction d'instruments de pilotage, structuration de collectifs d'acteurs, appui à l'évolution des compétences et à la définition de politiques territoriales... La dimension territoriale est acquise et recherchée, avec pour certains projets, une réelle capacité de la situer par rapport aux problématiques de développement.

La deuxième est la progression de la pluridisciplinarité³. Tous les projets présentés incluent des approches pluridisciplinaires, et une large part d'entre eux implique un exercice de la pluridisciplinarité entre sciences sociales et sciences biotechniques favorable à un apprentissage à des approches globales, permettant de mieux répondre aux enjeux. L'ambition, affirmée lors du lancement des projets, a été maintenue tout au long de la recherche et ne s'est pas démentie, en dépit de quelques cloisonnements au sein de certains programmes de recherche.

La troisième concerne la place de l'interrégionalité. Un grand nombre de projets (plus de la moitié) présente une dimension interrégionale, comme cela avait été préconisé lors du lancement de PSDR 3. En dépit de la lourdeur des procédures de coordination et des décalages dans les calendriers

³ Sur cet aspect, voir notamment l'annexe 3.2 : « De nouvelles pistes de recherche en matière de dialogue sciences sociales – sciences biotechniques »

régionaux, ce travail a permis d'impliquer et de faire travailler ensemble des équipes appartenant à des blocs régionaux différents et a favorisé ainsi les collaborations scientifiques et le traitement de certaines thématiques de recherche.

La quatrième concerne le maintien d'une volonté de recherche en partenariat. Même s'il ne s'agit pas d'un exercice facile, en raison de la difficile conciliation des logiques des chercheurs et des acteurs, tous les projets ont été élaborés avec des partenaires de terrain, et cette collaboration s'est maintenue tout au long de la recherche, de manière plus ou moins soutenue.

La cinquième est l'accroissement significatif du nombre et du niveau des productions scientifiques. S'il est trop tôt pour mesurer avec exactitude le volume de publications et de communications réalisées par chaque projet - une grande partie du travail de valorisation étant à venir - l'examen des rapports par le C.S. a permis de souligner l'effort et la dynamique de valorisation engagés dans la plupart des projets, sous différentes formes : revues françaises et internationales à comité de lecture, contribution à des ouvrages voire production d'ouvrages, communications multiples dans des colloques et séminaires⁴.

La sixième tient à l'effort consenti en faveur de la valorisation scientifique et partenariale. L'investissement significatif des équipes en matière d'écriture d'articles scientifiques, d'ouvrages ou chapitres d'ouvrages et de communications en colloque, s'accompagne de la production de nombreux documents de transfert et de valorisation à destination des acteurs et partenaires, au nombre desquels les « 4 pages » pour chacun des projets, des focus, des documents techniques... ainsi que la tenue de nombreuses réunions et séminaires en régions. Au niveau national et international, des sessions spéciales et des séminaires ont été tenus dans le cadre de l'European Regional Science Association, de l'Association de Science Régionale De Langue Française, du Colloque international Innovation and Sustainable Development in Agriculture et de l'International Farming System Association, ainsi que des séminaires internationaux organisés par l'animation nationale⁵.

Enfin, le retentissement pédagogique de PSDR. Le C.S. a constaté, avec plaisir, le rôle formateur de PSDR, en particulier par une collaboration bien guidée avec des étudiants. Certains projets sont intégrés dans l'enseignement, d'autres dans des thèses. Cet aspect pédagogique est essentiel, mais attention à ne pas employer trop d'étudiants, sans bien les encadrer, pour de simples enquêtes !

Les axes majeurs des bilans régionaux

Ce paragraphe constitue une synthèse des axes majeurs des rapports d'évaluation régionaux. Chaque région ou ensemble de régions ayant collaboré à PSDR3 a évalué ou dressé un bilan du programme. Même si les modes d'évaluation sont différents, de ceux dressés par les équipes partenaires en

⁴ Une première synthèse est présentée dans l'Annexe 1 : « Les résultats de la valorisation des projets PSDR 3 »

⁵ Le programme de ces manifestations est accessible sur les sites régionaux, ainsi que sur le site national PSDR 3.

« auto-évaluation » à ceux menés par des experts externes, il est possible de construire une synthèse de ces travaux, des difficultés aux résultats positifs obtenus⁶

Parmi les constats positifs qu'il faut garder en mémoire pour PSDR4 :

- L'intensité et la qualité du travail des cellules d'animation, qui ont réalisé, non seulement un suivi des projets, mais aussi des séminaires, journées de partenariat acteurs-chercheurs, des journées de bilans-discussions. Cette animation transversale en région a permis de structurer la recherche autour d'axes majeurs et de porter une attention particulière sur le partenariat (rencontres, interactions, collaborations entre personnes peu habituées à se fréquenter). La réussite de cette animation est souvent liée à un gros investissement de quelques personnes, qu'il serait utile de prolonger dans cette fonction clé (et aussi de conserver toute la durée du programme). La perte de ces personnels (en CDD) qui ont investi beaucoup dans PSDR, constitue un gaspillage de ressources humaines et scientifiques, qu'il conviendrait de corriger pour PSDR 4.
- La bonne valorisation des projets au niveau régional, que ce soit sous forme de focus courts (4 pages) ou de documents plus longs, de sites internet, de séminaires de rendus. Là encore le rôle de la cellule d'animation est essentiel à la diffusion de résultats jugés riches dans les évaluations. Le bilan est, dans l'ensemble, jugé positif pour un programme novateur et original dans sa conception. L'ouverture partenariale, la pluridisciplinarité, le rôle fédérateur du programme ont permis de créer de nouvelles synergies et échanges entre diverses communautés de recherche. La qualité de la production scientifique, la contribution à la formation supérieure (initiale et continue) et la valorisation soutenue, sont également soulignées par les rapports régionaux.

Néanmoins ces qualités du programme et de ses résultats sont nuancées par de sérieuses remarques sur les difficultés de fonctionnement :

- Tout d'abord plusieurs rapports évoquent des difficultés de coordination entre les objectifs de recherche régionaux et les exigences scientifiques nationales. De nombreux projets sont des réponses aux besoins des partenaires du développement régional, avec transfert aux acteurs locaux. Pourtant, l'originalité de PSDR 3 est bien de prendre en charge la demande des partenaires régionaux, tout en respectant les démarches et critères scientifiques.
- Les rapports insistent sur les difficultés administratives, les calendriers régionaux et les modalités administratives n'étant pas coordonnés avec ceux des établissements porteurs. En outre les temporalités différentes de lancement des recherches entre les Régions ont compliqué le fonctionnement des équipes, du fait de montages et de gestions complexes. Ainsi, de nombreux projets prévus pour 3 ans ont demandé et obtenu une extension de temps pour terminer le travail, d'où la suggestion d'un allongement de la durée des projets à 4 ans pour PSDR 4.
- La co-construction, tout en étant considérée comme positive, possède aussi des limites : difficultés pour les acteurs locaux de participer à toutes les phases de travail, du fait de l'absence de financements spécifiques, problèmes entre exigences académiques des

⁶ cf. l'Annexe 4, « Bilans régionaux ».

chercheurs et souhaits de concret des acteurs locaux, difficultés d'appropriation de résultats par les partenaires... Mais cette ouverture partenariale, quoique difficile, est créatrice de synergies qui permettent de nouveaux échanges, sources d'innovations.

- La gestion de certains projets, par ailleurs, fut difficile du fait de leur grande dimension et de l'interrégionalité. Il en résulte une complexification de la gestion administrative des projets, des décalages dans les temporalités de recherche, des intérêts divergents des partenaires suivant les régions, et des coûts de management plus élevés. De plus les régions ne voient pas toutes les intérêts de ces projets communs.

En conclusion de cette partie, PSDR3 est jugé positivement malgré les lourdeurs de gestion, pour son caractère innovant et la volonté forte des équipes de chercheurs, de l'animation PSDR et des régions partenaires. L'ambition est grande et avec une bonne coordination entre les régions, PSDR et les chercheurs, une durée plus longue des projets, et des cellules d'animation renforcées, PSDR4 sera appelé à jouer un grand rôle dans la recherche régionale française.

Pour le Conseil Scientifique, ces constats sont majeurs. L'expérience de PSDR 3 montre que la gestion des programmes ne peut être faite dans le cadre des procédures administratives et financières usuelles des établissements partenaires. Le lancement d'un nouveau programme PSDR doit être précédé d'une réflexion sur les modalités de gestion de ces programmes, en coordination avec les partenaires régionaux, de façon à en atténuer les lourdeurs et les retards dans la réalisation des objectifs scientifiques.

De nouvelles pistes de recherche... explorées avec succès

Les avancées réalisées dans le cadre de PSDR 3 touchent à la fois à l'intérêt pour des thématiques nouvelles et à la réaffirmation de thématiques fortes, déjà explorées lors des programmes précédents, mais abordées sous un angle nouveau.

Les travaux engagés ont notamment permis d'élargir les recherches au-delà des seules préoccupations liées aux espaces agricoles, pour aborder des phénomènes aussi variés que la périurbanisation, les nouvelles sources de création de richesse (services, tourisme, économie résidentielle), la préservation et la valorisation des ressources naturelles, et encore les mobilités spatiales. Un intérêt renforcé a aussi été porté aux questions de consommation et aux circuits de commercialisation.

De manière plus détaillée, et sans prétendre à l'exhaustivité, on soulignera notamment les avancées réalisées sur les questions suivantes :

- **foncier** : nouvelles dynamiques à l'œuvre, notamment en milieu périurbain et rural, reconnaissance de la dimension foncière pour une mise en œuvre efficace des projets de territoire et de la place de l'agriculture dans ces projets, importance des processus de gouvernance et de l'ingénierie, et donc du besoin de compétences et de prise en compte des attentes des populations, de leurs stratégies et intérêts parfois opposés ;

- **circuits courts** : meilleure compréhension des relations entre producteurs et consommateurs, des contraintes des premiers et attentes des seconds, des formes d'appui des collectivités locales ;
- **processus d'innovation** : diversité des formes et de stratégies d'innovation, notamment pour les PME et les coopératives. Structuration et régionalisation de bases de données ;
- **localisation et mobilité** facteurs de localisation des entreprises agroalimentaires et exploitations, influence des politiques publiques pour favoriser le développement territorial, mais aussi logique de localisation dans les rapports Nord/Sud ;
- **changement climatique** : impact du changement climatique sur la gestion des systèmes de culture et des risques sanitaires, analyse de la vulnérabilité des territoires et ses conséquences en matière agricole. Constitution de bases de données sur le temps long et démarche prospective ;
- **création d'activités et nouvelles activités** : leviers et contraintes de création d'activité en milieu rural, notamment sur les nouvelles activités et le tourisme ; compréhension des logiques, pratiques et formes d'organisation des individus pluriactifs en milieu rural ;
- **fonctionnement des filières** : modèles de gestion et valorisation des déchets de la pêche, nouveaux enjeux et contraintes liés au développement de l'agriculture biologique, valorisation de la méthanisation sur les territoires ;
- **gestion des ressources territoriales** : gestion et valorisation des ressources forestières, des ressources en eau, de la demande et de l'offre d'aménités environnementales, de la création et valorisation de ressources, y compris génétiques, sur les territoires.

Leçons tirées de l'analyse des projets. Comment anticiper les difficultés dans la recherche dès l'élaboration des projets ?

Malgré ces résultats positifs et ces questionnements, plusieurs remarques peuvent-être faites par rapport aux projets déposés :

- La lourdeur de certains projets proposés, en termes d'ambitions et de nombre d'équipes, n'a pas facilité leur réalisation. Il en résulte parfois des sous-ensembles d'analyses et de résultats peu liés, souvent une nette diminution des terrains d'étude, et des difficultés de gouvernance, surtout lorsque les responsables de projets ne peuvent consacrer qu'une petite partie de leur temps à PSDR. Un investissement de 5% à 10% de temps de travail ne permet pas une bonne gestion du projet. Ajoutons, en outre, que des responsables de plusieurs équipes, partis à la retraite ou affectés à d'autres fonctions, n'ont pas été remplacés dans le cadre de leurs compétences précises.

- L'absence de cadres théoriques et méthodologiques clairs n'a pas facilité le déroulement de plusieurs projets qui ont soit renoncé à certaines parties, soit modifié leur mode de travail. D'autres ont souhaité faire un bilan de l'existant, avant d'entamer la recherche ; au vu des délais, parfois de 3 ans, ce travail était difficile.
- Pour un grand nombre de projets, des tensions sont apparues entre l'objectif d'une réponse pertinente à la demande régionale et celui d'un haut niveau scientifique⁷. Ces tensions et ces difficultés, qui sont les conséquences de la conception même du programme PSDR, ont pu être surmontées par certaines équipes⁸, qui ont abouti à la production de connaissances nouvelles et génériques tout en répondant à la demande régionale. Ce constat mérite cependant une réflexion sur la conception de PSDR 4 et sur les exigences à la fois fortes et variées qui pèsent sur des équipes pas toujours préparées aux deux objectifs et portant sur des projets ambitieux à réaliser dans des délais courts.
- L'apport des sciences biotechniques est essentiel pour PSDR, mais l'intégration aux sciences sociales s'avère parfois difficile ou artificielle dès le dépôt des projets. Il en résulte parfois des parties peu intégrées, avec des équipes qui travaillent séparément. Notons un apport nouveau, par rapport à PSDR 2, des sciences de gestion. La pluridisciplinarité est délicate, mais elle est essentielle dans PSDR, qui veut offrir une ouverture aux problèmes de société.
- On peut noter une évolution positive des problématiques en fonction du contexte social, d'un environnement changeant ou des demandes régionales. Une des caractéristiques de PSDR est cette intégration entre questions scientifiques et problèmes de société par le lien entre les niveaux national et régionaux. Le CS reconnaît l'apport important des groupes transversaux à la dynamique du programme. Ces groupes ont abouti à des propositions et formulé des questions de recherche que le CS pense utiles à développer dans un PSDR4. Cette modalité de travail interrégional est à soutenir. Le CS propose même de l'amplifier, compte tenu de l'intérêt qu'il voit pour les institutions scientifiques de ces questionnements issus de PSDR 3⁹.

Cinq propositions pour PSDR 4

Cette évaluation globale permet de dresser une liste de conseils en matière d'organisation et de gestion des projets, de généralité des résultats et de valorisation partenariale, de méthodologie et de flexibilité dans l'intégration des thématiques. Mais elle donne aussi l'occasion au Bureau du C.S. de donner cinq pistes pour PSDR 4 :

- **Développer la co-construction et la valorisation partenariale dès l'élaboration des projets** pour améliorer le transfert des connaissances et leur partage ;

⁷ Cf Annexe 3.1, « Difficultés relatives aux exigences scientifiques, à la pluridisciplinarité et aux limites du cadre régional en sciences sociales »

⁸ Cf Annexe 2, « Un essai d'évaluation du programme PSDR 3 au travers des résultats et des évaluations des projets »

⁹ Cf. Annexe 4 « Rapport sur les groupes transversaux »

- **Tenir une Ecole Chercheurs dès le début de PSDR4** pour sensibiliser et former à la pluridisciplinarité, en particulier entre disciplines biotechniques et sociales, en fournissant des outils et en témoignant d'expériences réussies ; ce doit être l'occasion de maintenir le virage de la qualité scientifique de PSDR 3 tout en abordant des sujets plus complexes ;
- Bien qu'il soit plus du ressort du CS de définir la façon de faire de la recherche dans le cadre d'un programme PSDR que de définir des thématiques, **nous avons identifié quelques grands enjeux se prêtant à des projets régionaux en partenariat**, par exemple : services écosystémiques pour réduire les intrants, « écologisation de l'agriculture », transition agroécologique de l'agriculture, adaptation de l'agriculture à des défis multiples (climat, eau, énergie, biodiversité), « global change », problèmes fonciers, développement touristique, relations Nord-Sud, innovation régionale et productions bio, valorisation intégrée des ressources régionales et ancrage des activités territoriales ;
- Dans PSDR3, les faibles moyens, difficilement dégagés pour le fonctionnement des groupes transversaux ont limité leur portée. **Le CS recommande de consacrer d'emblée une partie du budget à ces groupes transversaux**, groupes qu'il aurait pour mission de repérer et d'encourager au cours des premières années. Le CS suggère une plus forte implication des institutions de recherche nationales dans ces groupes pour assurer la reconnaissance et la prise en charge de ces thématiques. Cela passerait par la mobilisation de chercheurs hors PSDR impliqués sur ces questions. Dans les groupes transversaux comme dans les régions s'est développée une réflexion sur la valorisation des résultats de recherche. Cette réflexion concerne les institutions de recherche et mérite un investissement de leur part.
- Enfin, le CS propose d'**ajouter une étape préliminaire dans le processus de sélection des projets, par une « lettre d'intention »**. Au lieu de déposer des projets complets, qui demandent une grande énergie de la part de plusieurs chercheurs et intervenants, on peut imaginer une étape de « lettre d'intention » où ces mêmes personnes rédigent une proposition plus synthétique mais qui permet de juger du potentiel de cette proposition de recherche. Les équipes sont tenues d'expliquer la conception du développement territorial sous-jacente à leur projet, afin de consolider définitivement le lien aux territoires et aux processus de développement régional et territorial. Alors, celles dont les lettres sont retenues sont invitées, éventuellement avec un petit budget qui leur est alloué, à présenter quelques mois plus tard un projet de recherche détaillé¹⁰.

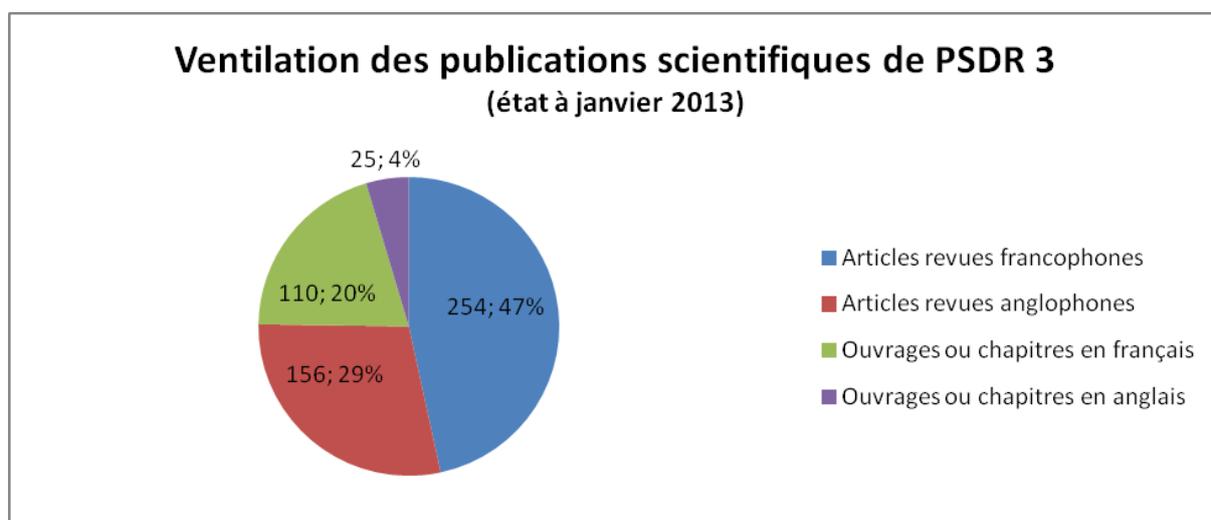
¹⁰ Cf. Annexe 6 « Projet de Lettre d'intention et projet complet en réponse à l'appel à projet PSDR4 »

Annexes

Annexe 1 : Les résultats de la valorisation des projets PSDR 3

Valorisation scientifique des projets PSDR 3

En janvier 2013, 545 publications scientifiques pouvaient être recensées au sein des 36 projets du programme PSDR 3, soit une moyenne d'un peu plus de 15 publications par projet, et une médiane de 12. Le spectre du nombre de publications par projet est très large, allant de 2 à 68 articles scientifiques comptabilisés par projet. Si 16 projets recensent moins de 10 publications, 7 projets comptent 20 publications scientifiques et plus.



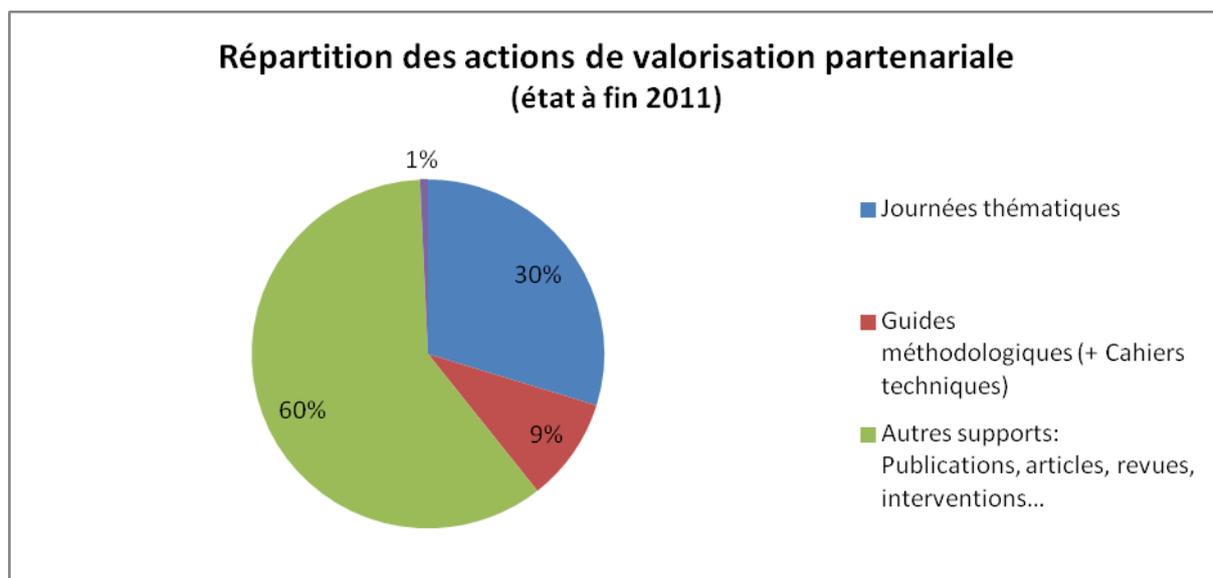
Ces publications concernent principalement des articles publiés dans des revues francophones à comité de lecture (47% du total) et anglophones (29%). La publication d'ouvrage et de chapitres d'ouvrages en français compte pour un cinquième de l'ensemble, alors que les chapitres d'ouvrage en anglais ne représentent qu'une proportion mineure (4%). Au total, 5 ouvrages directement issus des recherches menées dans PSDR ont été publiés par les participants aux projets (avant valorisation scientifique des communications du Symposium 2012), tous en langue française.

Précisions encore qu'au moment de l'écriture de ce rapport, un ouvrage et 6 numéros spéciaux de revues étaient en cours de publication suite aux communications du Symposium final de Clermont.

Opérations de valorisation partenariale

Près de 650 opérations de valorisation partenariale étaient recensées fin 2011 au sein des projets PSDR 3, soit une moyenne de 18,5 opérations par projet. La ventilation de ces opérations permet de mettre en évidence l'importance des actions proches des pratiques habituelles des chercheurs, même si les formats et les contenus doivent être adaptés aux cibles : notamment l'écriture de publications à caractère technique et les interventions en milieu professionnel. 375 opérations de ce

type sont ainsi recensées. La diversité des situations entre les projets mérite toutefois d'être soulignée, les moins dynamiques dans ce domaine étant à peine en phase de finalisation des « 4 pages » et « Focus » PSDR en fin de projet, alors que d'autres avaient multiplié les interventions sur différents supports. Les trois projets les plus dynamiques dans ce domaine représentent à eux seuls plus du tiers des opérations réalisées. L'organisation de journées thématiques constitue le deuxième grand poste de valorisation partenariale. On en compte plus de 200, réparties dans 30 projets sur 35.



65 documents techniques de valorisation ont également été produits, répartis dans 19 projets sur les 35 analysés. Ils prennent, selon les cas, la forme de guides méthodologiques ou de cahiers techniques. Cette dernière forme est la plus répandue. Elle constitue notamment l'option choisie par les deux projets traitant des circuits courts, qui ont ainsi constitué une collection de supports techniques réalisés au fil du travail. Un projet fait état de cinq cas relevant de la catégorie « Création d'entreprise ou essaimage ».

On doit enfin souligner qu'en dépit de cette intense activité de valorisation partenariale, aucun dépôt de brevet n'était comptabilisé dans les bilans des projets à fin 2011¹¹.

L'activité de valorisation partenariale s'est poursuivie dans de nombreux cas après la période officielle de clôture des projets. Le nombre de productions mentionné dans les rapports est donc très sensiblement sous-estimé. L'expérience tirée des programmes DADP et PSDR 2 montre que les productions en matière de valorisation partenariale peuvent s'échelonner sur plusieurs années à l'issue de projet (voir l'exemple des travaux sur les paniers de biens). Par exemple, le programme PSDR Rhône-Alpes s'est poursuivi sur la période 2012-2013 par un programme spécifiquement dédié à la réalisation d'opérations de valorisation partenariale sur financements européens du Conseil

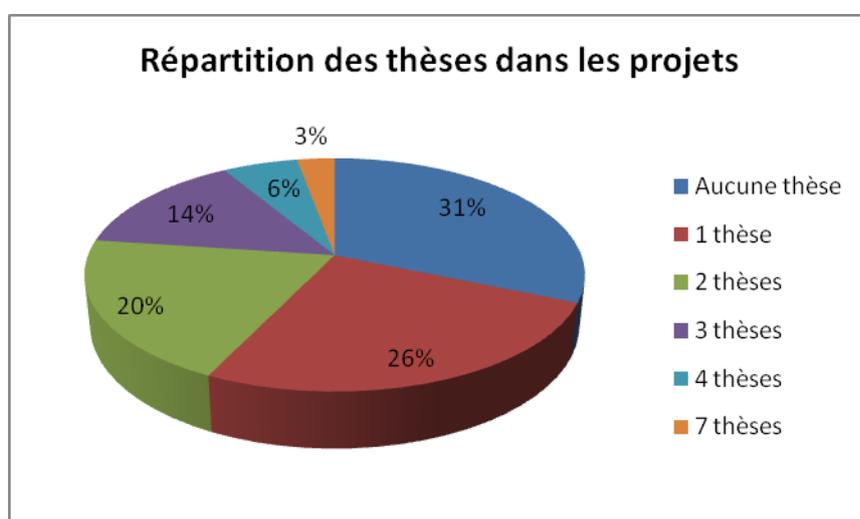
¹¹ Il semble toutefois qu'un dépôt de brevet soit à l'étude, concernant le Rami Fourrager élaboré dans le cadre du projet Climfourrel.

Régional. Chacun des projets dispose ainsi de moyens supplémentaires lui permettant de renforcer ses activités de valorisation.

Opérations de valorisation pédagogique

53 thèses de doctorat ont été réalisées dans le cadre des projets PSDR 3, soit une moyenne de plus de 1,5 thèse par projet. Elles se répartissent dans 24 projets, soit une moyenne de 2,2 thèses par projet concerné, alors même que les financements de thèse n'étaient pas partout disponibles.

Si près d'un projet sur trois n'a pas fait l'objet d'une thèse, un peu moins de 50% d'entre eux ont été le cadre d'une ou deux thèses, tandis que 20% des projets étaient porteurs de 3 ou 4 thèses. A noter, le cas particulier d'un projet qui revendique la réalisation de 7 thèses.



L'examen plus détaillé des données ne permet pas d'établir de corrélation entre le nombre de thèses engagées et l'orientation thématique ou disciplinaire des projets. On notera cependant que la totalité des projets où aucune thèse n'a été réalisée sont des projets mono-régionaux. Si l'on trouve des projets « sans thèse » dans toutes les régions, on soulignera également que PSDR Bourgogne affiche un déficit en la matière comparativement aux autres régions, dont l'explication n'est pas à trouver uniquement dans le nombre réduit de projets (si l'on compare par exemple à Aquitaine).

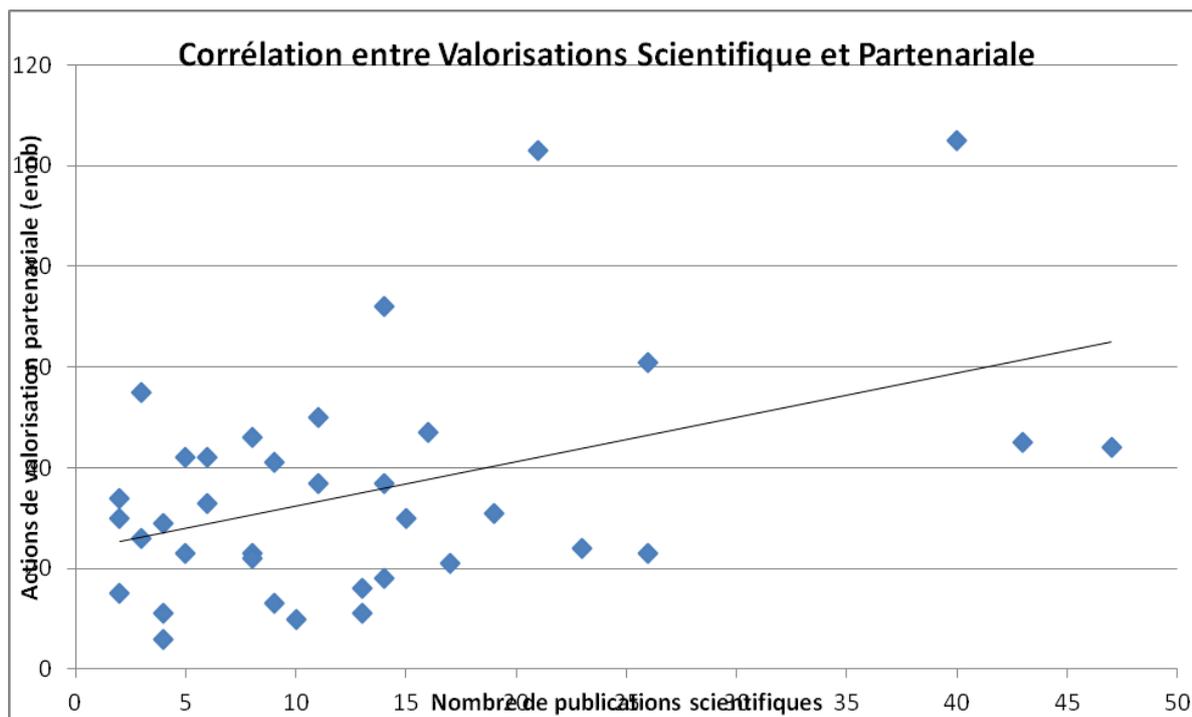
300 mémoires de fin d'études (MFE) ont été réalisés au sein des projets PSDR 3, soit une moyenne de plus de 8,6 mémoires par projet. Toutefois, au sein de cet ensemble important on peut identifier de très fortes différences. Si trois projets n'ont donné lieu à aucun mémoire, 4 autres affichent un nombre approchant voire dépassant la vingtaine, avec une médiane à 7 mémoires. Bien que l'on trouve des projets plutôt orientés dans les sciences biotechniques dans les plus importants pourvoyeurs de MFE, on soulignera la surreprésentation de projets de SHS. Il est en revanche plus difficile d'établir une corrélation entre le nombre de thèses et le nombre de MFE, tout comme de discriminer selon les régions.

Au-delà des thèses et des MFE, 216 opérations de valorisation par la formation sont répertoriées dans les rapports de projets PSDR 3¹². Sur les 35 projets, 8 ne considèrent pas avoir mené des actions entrant dans cette catégorie. En majorité, ces opérations prennent la forme de contribution à des modules de formation existant (88) ou la création de modules de formation (64). Les créations de formations sont au nombre de 37, tandis que 27 opérations consistent en la création de supports pédagogiques diffusables. Il convient de souligner que trois projets regroupent à eux seuls 31 créations de formations. Principalement (mais pas uniquement) destinées à des publics professionnels, ces formations soulignent l'actualité des recherches menées au sein des projets concernés et le déficit d'offre pédagogique dans ces domaines face à une demande en forte hausse. Parallèlement, même si la relation de causalité ne revêt pas une validité absolue, on peut noter que les projets impliquant un poids relativement conséquent d'enseignants-chercheurs ont plus facilement tendance à décliner leurs résultats de recherche en opérations de formation. Enfin, la très forte surreprésentation des projets à dominante SHS dans les opérations de formation est un fait saillant de PSDR 3.

Corrélation entre valorisations scientifique et partenariale

L'analyse de la corrélation entre valorisations scientifique et partenariale montre une répartition globalement équilibrée. Si les projets les moins dynamiques en matière de valorisation enregistrent peu de publications scientifiques et un faible nombre d'actions de valorisation partenariale, l'essentiel des projets se ventile en deux groupes assez homogènes et de tailles équivalentes entre ceux qui sont plutôt orientés vers une valorisation scientifique et ceux ayant davantage mis l'accent sur la valorisation partenariale. Deux groupes de deux projets se distinguent. L'un ayant choisi de développer une intense activité de valorisation partenariale, avec un nombre très important d'actions (sans que cela n'impacte réellement la productivité scientifique), l'autre étant composé de deux projets comptant de nombreuses publications scientifiques, tandis que leurs actions de valorisation partenariale se situent dans la moyenne supérieure.

¹² Il convient également de souligner que 260 stages, en grande partie liés au MFE, sont mentionnés comme ayant été réalisés dans le cadre des projets PSDR 3.



Impact des projets

La combinaison des trois formes de valorisation permet d'identifier différents profils de valorisation parmi les projets. Dans 20 cas sur 35, la part des opérations de valorisation scientifique représente moins de 50% du total. Si la valorisation pédagogique n'est jamais la forme choisie en majorité, elle apparait comme un élément central dans la stratégie de plusieurs projets : pour 11 projets le nombre d'opérations dans ce domaine dépasse 30% du total. Enfin, 6 projets ont mis l'accent en priorité sur le nombre d'opérations de valorisation partenariale, qui représentent même plus de 50% du total pour 3 d'entre eux.

Sans surprise, une corrélation positive peut être établie entre la taille du projet (identifiée ici par la variable budgétaire) et le nombre d'opérations de valorisation effectuées. Cependant, au sein de cet ensemble, des situations très diverses se dessinent. Sans présager de la qualité et de l'influence des travaux effectués, on peut mettre en évidence que plusieurs projets ont, par leur dynamisme et le mode de diffusion des travaux choisi, enregistré un ratio opérations de valorisation/budget bien supérieur à la moyenne. Inversement, des projets au montant budgétaire conséquent ont concentré leurs efforts sur un nombre plus réduit de supports, que ce soit dans le domaine scientifique, partenarial ou pédagogique.

Annexe 2 : Un essai d'évaluation du programme PSDR3 au travers des résultats et des évaluations des projets

Les résultats et les évaluations des 35¹³ projets PSDR 3 permettent une analyse globale selon trois angles : l'évolution des thématiques entre PSDR 2 et PSDR 3, la pluridisciplinarité dans les projets PSDR 3, et la qualité scientifique des résultats en rapport avec la réponse aux finalités régionales.

L'évolution des thématiques entre PSDR 2 et PSDR 3

Pour faire cette comparaison, on a retenu la définition de 4 grands thèmes transversaux définis par Mollard A. et al (séminaire de Paris, 2003) :

- Thème 1 : Dynamiques territoriales, développement régional et action publique (conception/évaluation des politiques publiques, modes de gouvernance des territoires, stratégies d'acteurs et évolution de l'action publique)
- Thème 2 : Produits, filières agro-alimentaires et territoires (analyse des filières, processus d'innovation et compétitivité dans les IAA, démarches de qualité, consommation, marchés et différenciation des territoires)
- Thème 3 : Environnement et gestion des espaces ruraux (analyse des processus et impacts environnementaux des activités économiques sur les espaces ruraux ; multifonctionnalité des territoires ; diagnostics environnementaux et expertises)
- Thème 4 : Développement agricole, processus de production (conception/évaluation des systèmes de production et des techniques, changements de pratiques et transformations du métier d'agriculteur, connaissances et savoir-faire, multifonctionnalité des exploitations).

La synthèse des travaux PSDR 2 avait permis la ventilation des 74 projets selon ces 4 thèmes. On a réalisé la même démarche pour les 35 projets de PSDR 3. Pour rendre possibles les comparaisons, on a effectué des regroupements géographiques :

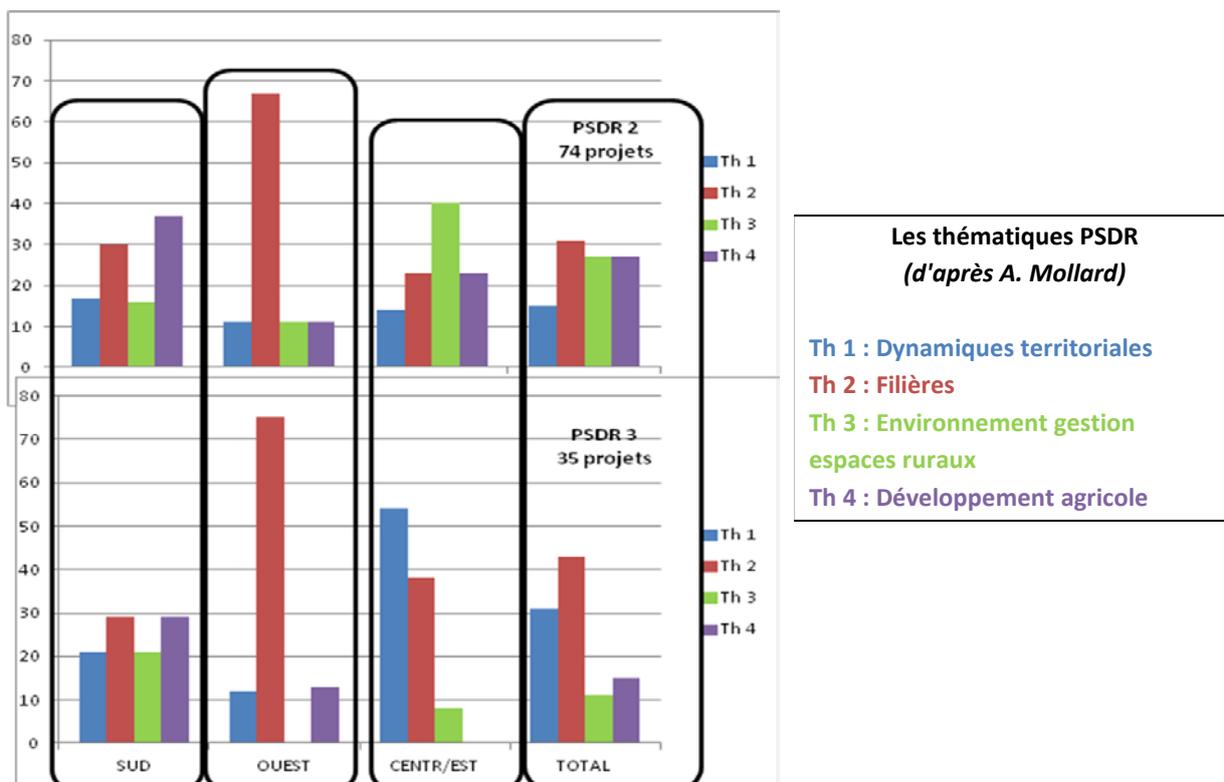
- Une zone Sud rassemblant Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine,
- Une zone Centre et Est avec Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes,
- Une zone Ouest englobant l'actuelle inter-région « Grand Ouest ».

Ces regroupements facilitent l'analyse, en particulier lorsque les programmes inter-régionaux existent.

Les répartitions sont les suivantes :

¹³ Le rapport de l'un des 36 projets PSDR 3 étant parvenu au Conseil scientifique avec un retard très conséquent, il n'a pu être intégré dans les analyses de l'annexe 2.

L'évolution des thématiques de PSDR 2 à PSDR 3



Il apparaît dès lors :

- La forte diminution du nombre de projets, conformément aux souhaits exprimés lors de l'évaluation de PSDR 2 (le nombre total de projets est divisé par 2), avec son corollaire l'existence de nombreux projets interrégionaux,
- Selon les régions, des évolutions entre les programmes PSDR 2 et PSDR 3 : stabilité des thématiques au Sud ; abandon des thématiques sur le développement agricole (et l'environnement en rapport avec la gestion des espaces ruraux) au profit des dynamiques territoriales, en Centre et Est ; focalisation sur les filières en région Ouest.

Dans la mesure où les projets ont, toujours, été validés par les comités régionaux, il est possible de considérer que ces évolutions sont, pour partie au moins, le reflet de l'évolution des préoccupations régionales, ainsi que le reflet de la prise en compte des résultats obtenus dans les phases précédentes de PSDR. Il est possible aussi que ces évolutions proviennent de degrés d'implication évolutifs des acteurs et des équipes de recherche.

La pluridisciplinarité dans les projets PSDR 3

L'une des caractéristiques des appels à projets PSDR était de recommander vivement une approche pluridisciplinaire pour traiter de questions complexes relevant du développement régional. Les propositions émises par les équipes de projets correspondaient généralement à ce souhait, et les propositions trop abusivement mono disciplinaires (dans le domaine des sciences biotechniques,

tout particulièrement) n'ont pu être retenues car elles ne proposaient de prendre en charge que des problématiques trop réductrices.

Une manière pratique d'évaluer la nature de la pluridisciplinarité dans les projets consiste à constituer deux groupes de disciplines :

- Les sciences Biotechniques (SB) rassemblant Agronomie, Zootechnie, Géographie physique,...
- Les sciences Humaines et Sociales (Sociologie, Anthropologie, Géographie humaine, Economie, Sciences de gestion ...)

Il est alors possible de caractériser chaque projet par les temps qui sont annoncés dans ces disciplines, et d'effectuer une typologie. Après analyse, cette typologie ne comprend que 3 modalités : temps consacré par les SB supérieur au temps consacré par les SHS, ou bien l'inverse, et projets constitués de contribution relevant du seul champ des SHS (ce qui implique généralement un certain niveau de pluridisciplinarité, même dans ce cas). On constate, comme il était prévisible, qu'aucun des projets ne relève du seul et unique domaine des Sciences Biotechniques.

La pluridisciplinarité selon les grandes régions

Régions	SB>SHS	SB<SHS	SHS seul	Total
SUD	6	4	4	14
OUEST	5	0	3	8
CENTRE/EST	4	0	9	13
TOTAL	15	4	16	35

La pluridisciplinarité selon les thématiques

Régions	SB>SHS	SB<SHS	SHS seul	Total
Thème 1	0	0	11	11
Thème 2	8	3	4	15
Thème 3	3	0	1	4
Thème 4	4	1	0	5
TOTAL	15	4	16	35

Cette caractérisation de la pluridisciplinarité dans les projets peut être examinée selon deux axes : les groupes régionaux d'une part, les grandes thématiques d'autre part. Il vient :

- Un fort contraste entre le Sud (où les 3 modalités de pluridisciplinarité coexistent presque à égalité) et les deux autres groupes régionaux, où seules les modalités extrêmes (projets pilotés par les SB, ou au contraire relevant uniquement des SHS) figurent. Ceci semble être le reflet de l'état des forces scientifiques impliquées dans les projets PSDR (forte présence, notamment, des stations INRA comportant de fortes compétences en SB dans le Sud, et plus forte implication des Universités, surtout en SHS, dans les deux autres groupes régionaux).
- Selon les thématiques, il est remarquable que le thème 1 (dynamiques territoriales et action publique...) soit, dans tous les cas, traité uniquement par des équipes relevant des SHS. Ce thème serait-il « interdit » aux sciences biotechniques, ou bien les chercheurs de ce domaine ne le retiendraient pas comme pertinent, ou bien au sein des projets, compterai-on sur les partenaires-acteurs pour apporter les connaissances « techniques » nécessaires ? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre, mais, quoiqu'il en soit, cette situation ne peut être considérée comme totalement satisfaisante. Mais d'un autre côté le thème 2 (produits et filières...) est traité par toutes les configurations possibles de pluridisciplinarité, les thèmes 3 (environnement et gestion des espaces...) et 4 (développement agricole...) comportent presque toujours l'association des deux grands domaines scientifiques. Ceci paraît plus conforme à l'esprit et aux attendus de l'appel à projets PSDR.

Qualité scientifique des projets et résultats, et réponse aux finalités régionales : cohérence ou opposition ?

L'une des ambitions fortes de PSDR, depuis son origine, est de relever le défi de la qualité scientifique des recherches face aux exigences de la réponse aux finalités régionales, alors que ces deux objectifs sont, très souvent, perçus comme contradictoires. Si cela était vrai, on aboutirait à deux mondes divergents : l'un où la « bonne science » serait à destination d'elle-même, l'autre où les destinataires – voire les commanditaires – des recherches devraient se contenter d'une science « au rabais ». Ce qui n'est pas acceptable.

Les évaluations de chacun des projets conduits dans le cadre de PSDR 3 permettent de caractériser, pour chacun :

- Le degré de réponse aux finalités régionales (forte, attendue, faible), au travers des résultats et de leurs modes de valorisation ;
- La qualité et la valeur de la production scientifique obtenue, incluant les produits et actions de formation.

Le croisement de ces deux critères fournit le tableau suivant :

Qualité scientifique et réponse aux finalités régionales : même combat ou opposition ?

Réponse aux finalités	Q/P Sc. Faible	Q/P Sc. Correct	Q/P Sc. Exceptionnel	Total
Forte	1	4	3	8
Attendue	4	9	5	18
Faible	5	4	0	9
Total	10	17	8	35

Q/P Sc. : qualité et production scientifique du projet

On y voit que :

- La réponse aux finalités régionales est jugée au moins conforme à ce qui était attendu dans 26 cas sur 35 (74 % des cas),
- La qualité scientifique est au moins correcte dans 27 cas sur 35 (77 % des cas),
- Et, globalement, il existe une relation positive entre qualité scientifique et qualité de la réponse aux finalités régionales. Un seul cas s'écarte notablement de cette tendance, avec un contenu d'activités relevant plus des études que de la recherche.

Malgré les tensions entre exigences de qualité scientifique des recherches et réponses aux finalités des régions, c'est donc une relation largement positive entre ces objectifs que l'on note : les bons projets sont bons dans « tous les compartiments du jeu », certains peuvent être médiocres sur les deux registres.

Se pose alors la question de ce qui détermine la « qualité » des résultats d'un projet dans le cadre de PSDR.

Si, après analyse, le type de pluridisciplinarité ne semble pas en lui-même être déterminant, c'est la qualité du pilotage du projet et la cohérence et la cohésion des équipes de recherche et des partenaires qui semblent essentielles. Au contraire, les « accidents de parcours » (changement de responsable du projet, par exemple), ou (et) l'existence de conflits (de nature scientifique, ou entre les personnes...) au sein du projet, ne permettent pas de surmonter les difficultés ; on en trouve aussi les traces dans la gestion financière du projet.

Le tableau suivant illustre cette analyse, on y voit que les cas les plus favorables représentent le tiers de l'effectif, les cas « moyens » la moitié, et les plus problématiques seulement un cas sur sept.

Qualité scientifique et réponse aux finalités régionales : organisation et management ?

Réponse aux finalités	Q/P Sc. faible	Q/P Sc. correct	Q/P Sc. Exceptionnel	Total
Forte	1	4	3	8
Moyenne	4	9	5	18
Faible	5	4	0	9
Total	10	17	8	35

-  Volets de Recherche bien identifiés, bonnes compétences du pilote du projet
-  Accidents de parcours, conflits non résolus

Conclusions

Les conclusions de cette analyse sont encourageantes :

- Par le faible taux d'échec que l'on note dans cette phase du programme PSDR : malgré de nombreuses exigences inhérentes à la conception et à la mise en œuvre des projets, le taux d'échecs est remarquablement faible : moins de 15 % de cas où les attentes quant à la qualité scientifique des résultats obtenus, et en même temps quant aux réponses aux finalités régionales, ne sont pas atteintes.
- Par la convergence généralement observée entre la qualité des résultats scientifiques, et la qualité des réponses apportées aux questionnements des acteurs.

Il apparaît aussi que la pluridisciplinarité, trop souvent considérée comme une contrainte, ne peut être considérée comme un facteur d'échec, bien au contraire, dans le cadre de ce programme. Son périmètre doit, bien sûr, être adapté à la thématique traitée, et sa conduite doit être en accord avec la gouvernance du projet. Cette dernière, enfin, apparaît déterminante des résultats obtenus. Gouvernance et animation scientifiques d'une part, mais aussi gouvernance administrative et budgétaire.

A cet égard, il semble impératif que les Etablissements scientifiques porteurs de projets de recherche puissent trouver, avec les partenaires de Régions, des modalités de gestion plus simples et moins chronophages, faute de quoi les chercheurs pourraient se détourner des dispositifs régionaux tels que PSDR.

Annexe 3 : La pluridisciplinarité, difficultés et nouvelles pistes de recherche

3.1. Difficultés relatives aux exigences scientifiques, à la pluridisciplinarité et aux limites du cadre régional en sciences sociales

Exigences scientifiques, réponses à la demande régionale, pluridisciplinarité et aide aux acteurs sont des objectifs essentiels du programme PSDR.

L'évaluation finale des projets a montré, y compris pour de très bons rendus, qu'il pouvait être parfois difficile de réaliser au mieux l'ensemble de ces objectifs.

Exigences de niveau scientifiques et demandes des régions et des partenaires-acteurs

Pour certains projets, surtout en sciences sociales, l'objectif d'une réponse pertinente à la demande régionale et celui d'un haut niveau scientifique (à travers la production de connaissances nouvelles ou de validation rigoureuse d'hypothèses issues de travaux antérieurs) ont été difficiles à concilier. La production de connaissances nouvelles a quelquefois été limitée. Des projets ont dû sacrifier partiellement la qualité scientifique pour mettre l'accent sur la qualité de la réponse régionale, quelques autres ont dû faire le choix inverse. Des projets, portant sur des thématiques de recherche relativement peu traitées comme les questions foncières, devaient répondre à des questions de politiques publiques (comment faire pour maintenir du foncier agricole en périurbain par exemple ?) avant que les problématiques de recherche aient été clairement élaborées.

Le problème a pu dans certains cas être aggravé par la difficulté de dialogue entre scientifiques et partenaires, par l'incertaine compatibilité entre les attentes des acteurs et ce que les chercheurs sont en mesure de faire, et par le décalage entre le discours des chercheurs et le vécu des acteurs.

Cette tension entre niveau scientifique et demande des acteurs a été ressentie par les participants aux projets, aussi bien que par certaines cellules d'animation et même par des partenaires. Parvenir à une véritable excellence dans les deux objectifs est un défi difficile à relever. Ce constat mérite une réflexion sur la conception de PSDR et sur les exigences à la fois fortes et variées qui pèsent sur des équipes pas toujours préparées aux deux objectifs et portant des projets ambitieux à réaliser dans des délais qui semblent souvent trop courts face à ces exigences de qualité. Il est important de réfléchir sur la manière d'assurer la meilleure combinaison possible de l'excellence scientifique et du transfert utile aux acteurs.

Relever le défi implique peut-être, mais pas seulement, d'allonger les délais de réponse ou bien de susciter des projets un peu moins vastes et ambitieux, compatibles avec les délais imposés et les capacités d'organisation et de travail des équipes impliquées.

Complexité des sujets abordés et réponse pluridisciplinaire

Les recherches PSDR sont confrontées à la complexité de l'analyse de systèmes multidimensionnels, articulant des systèmes d'exploitation, de territoire, de culture ou des filières technico-économiques et des systèmes territoriaux. Elles doivent faire face à la difficulté d'analyse des dispositifs

institutionnels territoriaux, porteurs de questions de recherche et objets d'analyse, dispositifs qui naissent tant des enjeux techniques, économiques et sociaux contemporains que de la territorialisation des politiques publiques mises en œuvre pour y répondre.

La prise en compte de la complexité impose de voir une question globalement et de manière multidimensionnelle. La réponse type à la complexité est la pluridisciplinarité. Mais dans la pratique on observe trop souvent une pluridisciplinarité de façade qui ne fait que juxtaposer des chercheurs de différentes disciplines, ce qui mène souvent à l'échec. La pluridisciplinarité est avant tout une possibilité et une volonté de compréhension mutuelle, de collaboration étroite et continue en mesure de produire une réponse tenant compte de toutes les dimensions de la question, et non une juxtaposition de réponses disciplinaires. Les obstacles sont nombreux et connus ; la pluridisciplinarité ne s'improvise pas opportunément à l'occasion d'un projet PSDR. Elle ne peut être que le fruit d'une longue pratique. Il faudrait en tenir compte dans l'évaluation initiale des projets. Mieux vaut une bonne réponse mono-disciplinaire qu'une mauvaise réponse pluridisciplinaire.

Les recherches s'attaquant à des problèmes très larges ont en général plus de mal à coordonner leurs travaux et à donner des réponses précises et vraiment nouvelles. Elles décrivent les choses plus souvent qu'elles ne les expliquent. Un projet bien ciblé pourrait donc être un atout pour une recherche de qualité.

Les limites du cadre régional

Il ne faut pas confondre cadre régional de la recherche et enfermement régional.

L'obtention de résultats génériques, susceptibles d'être généralisés ou d'être appliqués à d'autres régions que celles où ils ont été obtenus, peut se trouver en contradiction avec l'analyse de problèmes spécifiques à une région. De fait, peu de projets ont conduit à une bonne genericité des résultats. De bonnes recherches ont porté sur des questions propres à une région sans possibilité de généralisation, et pour cause.

La possibilité de distinguer, dans les analyses proposées, les phénomènes généraux des spécificités territoriales nécessite non seulement de se poser la même question sur plusieurs terrains, mais avec la même méthodologie et des bases de données comparables.

Aucune région n'est fermée sur elle-même. Aucun problème de développement n'est strictement limité à une seule région, dans un monde où les réseaux d'interactions s'étendent largement au-delà des frontières régionales. Aucun problème ne peut être complètement séparé de l'environnement national et international, ce que quelques projets ont bien compris et pris en compte.

A l'avenir, le programme PSDR pourrait être plus exigeant en matière de recherche plurirégionale ou d'approches comparatives faisant la part entre la similarités des questions posées et des réponses apportées et leurs caractères spécifiquement régional. Au-delà même d'une meilleure collaboration interrégionale, l'ouverture internationale, rarement réalisée, s'impose par l'association de chercheurs étrangers dans le but de favoriser des approches comparatives dans le contexte de l'interdépendance complexe entre le local et le global.

3.2. De nouvelles pistes de recherche en matière de dialogue sciences sociales – sciences biotechniques

L'analyse des projets PSDR3 a permis de renouveler et de renforcer les relations entre chercheurs et partenaires socioéconomiques sur des thématiques finalisées d'importance, par exemple une filière (lait...), une ressource (eau, prairies, race...), un contexte (changement climatique).

La pluridisciplinarité a progressé en comparaison de PSDR2. Nombre de projets y font référence, et ont réussi l'exercice, en dépit de certains cloisonnements pour quelques uns d'entre eux. Cette analyse montre cependant qu'une intégration plus poussée entre les disciplines biotechniques et les sciences économiques et sociales serait nécessaire pour traiter certains sujets sociétaux. En outre, lors de la sélection des projets, nous avons identifié la difficulté de travailler au niveau régional pour les sciences biotechniques. Aux arguments souvent mis en avant comme la difficulté de la pluridisciplinarité, ou l'injonction de produire des connaissances génériques, nous ajoutons la non prise en compte de cadres conceptuels récents, qui pourrait faciliter la réalisation de recherches pluridisciplinaires ancrées dans un territoire. Nous en avons identifié quatre, pour lesquels des recouvrements et complémentarités ont déjà été identifiés dans la littérature. Nous en résumons ci-dessous les atouts potentiels pour des projets PSDR4.

Le cadre d'analyse de la vulnérabilité est approprié pour traiter de l'adaptation de systèmes de production dans un territoire, celui-ci pouvant être un pays ou une petite région agricole. Généralement trois composantes sont étudiées : l'exposition à un changement (passé et/ou anticipé), la sensibilité des systèmes en place (le plus souvent sur la base d'une analyse du passé), et les capacités d'adaptation qui comportent des composantes matérielles (les structures, les ressources) et cognitives (éducation, savoir-faire, réseau...). Les disciplines biotechniques peuvent mobiliser ce cadre pour produire des connaissances ad hoc sur l'exposition et la sensibilité ; en outre, elles sont à même de contribuer au renforcement des capacités d'adaptation via la production d'indicateurs ou de modèles ad hoc.

L'agroécologie au sens étroit consiste à appliquer les principes de l'écologie à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables. Un principe clef est d'utiliser les propriétés des écosystèmes pour réduire les intrants (services intrants permis par la diversité biologique). Compte tenu des fortes interactions entre le milieu (sol-climat) et la biodiversité, une tâche de l'agronome est de mettre au point des outils permettant de décliner localement les principes de l'écologie. Ces travaux sont aussi à articuler avec les SHS qui s'intéressent aux modes de production des connaissances agronomiques (transfert, diffusion, coproduction), dans la mesure où renforcer la prise en compte de la diversité biologique amène tout autant à réviser les systèmes d'innovation que de changer de nature d'innovation (de l'augmentation de l'efficacité à la re-conception).

Lorsque l'enjeu est d'imaginer des modes de gestion des ressources plus durables (eau, biodiversité, sol...), la mobilisation du concept de « système socio-écologique » permet d'aborder les différentes composantes de la résilience (persistance, adaptation, transformation). Les sciences biotechniques peuvent là aussi concevoir des méthodes ad hoc pour ce qu'il convenait d'appeler la gestion adaptative de façon à faire avec l'incertitude et les différences de points de vue des acteurs.

Le « système socio-technique » (SST) permet de traiter de l'innovation dans les façons de produire. Un SST est structuré en trois niveaux d'organisation : (i) le régime correspond à une ou plusieurs

façons de produire dominantes, (ii) la niche correspond à des innovations émergentes pour pallier à certaines des faiblesses d'un régime, (iii) le paysage correspond à l'ensemble des normes et règles de niveau supra qui façonnent les régimes. Ce cadre est approprié pour étudier les transitions entre régimes et pour identifier les facteurs qui verrouillent ces changements. A l'échelle régionale, les sciences biotechniques peuvent contribuer à renforcer la résilience d'un régime (augmentation de l'efficacité) ou bien à faire émerger des niches en évaluant leur intérêt ou en mettant au point des méthodes innovantes de conception. Ce cadre d'analyse permet d'examiner les différents types d'innovations : institutionnelles, organisationnelles et technologiques pour lesquelles les sciences biotechniques et les SHS peuvent apporter des éclairages spécifiques et complémentaires. En outre, pour les innovations technologiques, ce cadre d'analyse ouvre la voie à imaginer des innovations de rupture (exploration de nouvelles ressources) en complément d'innovations incrémentales (meilleure exploitation de ressources) qui sont familières aux sciences biotechniques.

Annexe 4 : Rapport sur les groupes transversaux

Gouvernance et développement des territoires (GDT)

Partenariats et Modes de recherche (PARME)

Deux groupes transversaux interrégionaux ont été créés.

Huit équipes se sont mobilisées autour de la thématique du groupe transversal GDT pour étudier le rôle de la gouvernance dans les processus de développement territorial en privilégiant la question foncière comme domaine d'application.

Le groupe PARME, représenté dans six régions a mobilisé six porteurs de projets et trois animatrices de régions, pour créer un lieu d'échange sur les manières de conduire des recherches partenariales et sur l'analyse des formes de coordination.

Ces deux groupes se sont régulièrement réunis pour échanger sur leurs questionnements, leurs difficultés, leurs références théoriques et les résultats de leurs travaux de terrain. Ils ont abouti à une capitalisation des résultats et à une formalisation sur des enjeux forts de PSDR, mobilisant plusieurs disciplines (hélas essentiellement de sciences sociales) et traitant de thématiques originales pour la connaissance scientifique et l'action en faveur du développement territorial.

Outre la confortation de la dimension évolutive et contextuelle de la gouvernance, les réunions du groupe GDT ont permis, grâce aux échanges entre équipes travaillant sur des problématiques et des terrains différents de mettre en évidence des résultats partagés sur la gouvernance, et plus précisément la gouvernance du foncier. La complexité croissante des processus de développement territorial et des dispositifs institutionnels mis en place pour les réguler donnent un rôle central aux techniciens qui maîtrisent ces dispositifs. Le groupe GDT a précisé l'enjeu scientifique et politique consistant à distinguer les objets sur lesquels portent les débats et les actions collectives engagées : l'activité agricole ou le foncier agricole. Cette clarification de l'objet des conflits et des négociations passe par l'analyse de la propriété du foncier agricole.

La contribution du groupe PARME concerne la formalisation des liens entre recherche et acteurs, en particulier au niveau des projets par le biais de la mise en évidence d'interfaces tournées vers des produits innovants, de communication et d'organisation d'échanges. Le groupe met en exergue une évolution du contexte d'exercice de la recherche en partenariat dans les différents programmes PSDR ; la complexification des liens entre partenaires et entre projets variés complémentaires de PSDR doit être incluse dans un processus d'auto-évaluation continue au cours du projet

Le CS reconnaît l'apport important de ces groupes transversaux à la dynamique du programme. Ces groupes ont abouti à des propositions et formulé des questions de recherche que le CS pense utiles à développer dans un PSDR4. Cette modalité de travail interrégional est à soutenir. Le CS propose même de l'amplifier, compte tenu de l'intérêt qu'il voit pour les institutions scientifiques de ces questionnements issus de PSDR.

- Dans PSDR3, les faibles moyens, difficilement dégagés pour le fonctionnement de ces groupes, ont limité leur portée. Le CS recommande de consacrer d'emblée une partie du budget à ces groupes transversaux, groupes qu'il aurait pour mission de repérer et d'encourager au cours des premières années.
- Le CS suggère une plus forte implication des institutions de recherche nationales dans ces groupes pour assurer la reconnaissance et la prise en charge de ces thématiques. Cela passerait par la mobilisation de chercheurs hors PSDR impliqués sur ces questions.
- Dans les groupes transversaux comme dans les régions s'est développée une réflexion sur la valorisation des résultats de recherche. Cette réflexion concerne les institutions de recherche et mérite un investissement de leur part.

Annexe 5 : Projet de Lettre d'intention et projet complet en réponse à l'appel à projet PSDR4

La soumission des propositions se fera en deux étapes complémentaires.

1 – Lettre d'intention pour présentation du projet scientifique

Il s'agit à ce niveau de rédiger un document de 5 pages maximum qui précise de façon synthétique :

- Objectifs de la recherche et terrain d'étude considérés
- Cadre scientifique :
 - questions abordées,
 - hypothèses formulées
 - dimension pluridisciplinaire du projet
 - méthodes et techniques d'étude envisagées
 - présentation des terrains d'étude considérés
 - résultats attendus
- Enjeux pour le développement régional
- Partenaires scientifiques et socio-économiques : identification et modalités d'implication
- Productions scientifiques et techniques envisagées,
- CV court et références bibliographiques récentes du porteur de projet,
- Budget indicatif

Les réponses seront expertisées par le Conseil Scientifique National du Programme PSDR4 et les porteurs de projet informés du résultat des expertises.

Les responsables des dossiers retenus par le comité scientifique à l'issue de l'évaluation seront sollicités pour rédiger un document plus détaillé dont le contenu est précisé ci-après.

2 – Présentation du projet complet

Il s'agit lors cette nouvelle phase de présentation des projets retenus par le CS national, de rédiger un projet en explicitant plus en détails le cadre scientifique, en argumentant plus largement la prise en compte des orientations et priorités régionales dans le champ des politiques dédiées au développement territorial. Le projet sera évalué et classé par le Conseil scientifique PSDR.

Les proposants rédigeront un document de qui ne devra pas excéder 15 pages

- Problématique générale et objectifs de la recherche,
- Positionnement de la recherche dans le champ des politiques régionales,
- Questions scientifiques traitées, enjeux pour le développement régional,
- Descriptif détaillé des principales méthodes et techniques mises en œuvre,
- Présentation détaillée des terrains d'étude considérés,
- Dimensions génériques des travaux réalisés,
- Ensemble des partenaires du projet (scientifiques, socio-économiques, publics...)
- Productions scientifiques et techniques envisagées,
- CV court du responsable de projet et des animateurs de tâches,
- Budget prévisionnel et échéancier,
- Organisation de la gouvernance du projet.

Annexe 6 : Bilans régionaux

6.1 PSDR Aquitaine

Une région nouvelle pour PSDR

C'est la première fois que l'Aquitaine s'engage dans un programme PSDR. Cela s'est fait grâce au soutien institutionnel du Conseil Régional, obtenu directement auprès du Président de région et de la Direction « Agriculture ». Cependant ce soutien a été obtenu après que la Direction « Recherche » compétente pour financer et gérer les appels d'offre régionaux, ait défini les thématiques prioritaires de ses appels d'offre. Compte tenu de leur impact sur le développement socio-économique, ces priorités concernent les grandes filières (vigne et vin, forêt et bois), le territoire littoral et l'eau, avec la mise en place de structures fédératives assurant une animation stable et la gouvernance des recherches. Tout en étant retenu par la Direction « recherche », le programme PSDR n'a pas été considéré comme une thématique prioritaire, ce qui a impacté le périmètre de l'appel d'offre PSDR vis-à-vis des orientations déjà établies par le Conseil régional. Les projets PSDR représentent en quelque sorte des compléments par rapport aux projets déposés dans les ensembles sectoriels régionaux. Cela explique également l'absence dans le PSDR des disciplines biotechniques mobilisées pour l'essentiel sur les thématiques prioritaires de la région. Cela a conduit enfin à faire de ce PSDR un programme dont l'instruction scientifique et la gestion financière ont été particulièrement complexes : double évaluation scientifique (CS PSDR et CCRDT Aquitaine) et double conventionnement financier. Une simplification des procédures est fortement attendue des chercheurs pour un éventuel PSDR4.

La construction des projets

L'émergence et la construction des projets s'est faite en deux étapes. D'abord un appel à manifestation d'intérêt qui a généré 14 propositions, suivi d'ateliers ayant mobilisé une centaine de chercheurs. Après un exercice-difficile- de croisement des priorités du Conseil régional et celles du programme PSDR, suivi d'un exercice de « management » de projets, le PSDR Aquitaine a finalement mis en œuvre 4 projets.

Les thématiques portent essentiellement sur la gestion des ressources naturelles et la gestion des espaces ruraux. La sous-représentation des dynamiques agricoles et forestières s'explique par le contexte administratif dans lequel le programme s'est construit.

Les travaux ont mobilisé 127 chercheurs de 27 laboratoires différents dont plus de la moitié situés hors de la région. Ils ont associé près de 50 partenaires.

La composante interrégionale est très présente dans PSDR Aquitaine. Beaucoup de thématiques ont été traitées dans différents contextes et les résultats obtenus sur un territoire ont été transposés sur d'autres. Cependant on peut regretter qu'il n'y ait pas eu d'intégration et de synthèse finale de ces résultats obtenus dans différents contextes.

L'animation régionale

Le programme a été porté conjointement par l'INRA et l'IRSTEA. L'animation régionale a bien rempli son rôle malgré une importante discontinuité dans la présence des acteurs et la difficulté à avoir un animateur permanent. Trois ingénieures à mi-temps ou à temps complet se sont succédé dans cette tâche. Or, l'animateur a un rôle essentiel dans le suivi du programme et sa représentation auprès des acteurs : c'est un rouage indispensable dans la conduite d'un programme PSDR.

En ce qui concerne l'articulation avec l'animation PSDR nationale, plusieurs éléments sont à mettre en relief : l'apport des animations nationales à l'école chercheurs de Carcans, le recadrage de certains projets, la diffusion en Aquitaine de résultats de recherches établis dans d'autres régions (circuits courts, par exemple).

Les résultats

Les résultats scientifiques sont dans l'ensemble satisfaisants mais leur valorisation reste encore modeste. Le montage d'un projet de plateforme d'innovations sur le développement régional autour de PSDR Aquitaine en partenariat avec le GIP Pays et quartiers d'Aquitaine est une initiative intéressante, à suivre pour un éventuel PSDR 4.

L'évaluation régionale comporte une analyse assez fouillée des points de vue des chercheurs, des acteurs, et des porteurs d'enjeux. Les acteurs aquitains n'étaient pas familiers des formes de recherche en partenariat sur lesquelles repose PSDR. Cela explique qu'ils aient eu quelques difficultés à s'intégrer au programme. Finalement au vu des résultats obtenus et des animations mises en place au cours de la réalisation des projets, ils en reconnaissent le bien fondé et la pertinence et sont prêts à engager une nouvelle expérience.

Mais cela suppose que l'on ait au préalable, lors de la construction des projets, levé certains malentendus entre chercheurs et acteurs concernant la question de la déconnexion de la recherche avec « le monde réel », la question de l'utilité de la recherche pour la décision ou les différences d'objectifs et de temporalité entre les chercheurs et les partenaires. Il convient aussi d'approfondir la question de l'intégration de résultats de recherches obtenus dans différents contextes. Tous s'accordent pour reconnaître la plus-value globale qu'apporte la méthodologie PSDR.

6.2 PSDR Auvergne

Contexte et organisation régionale en Auvergne

L'organisation régionale mise en place en Auvergne était la suivante :

- Un Comité de pilotage, composé des représentants des financeurs du programme, qui décide des actions stratégiques et politiques à mener, gère et affecte les moyens financiers, qui choisit les projets de recherche.
- Une Cellule d'animation, constituée des partenaires régionaux et des organismes de recherche, qui réalise le diagnostic, identifie les enjeux et axes de recherche, assure la co-construction du

programme par l'organisation de débats acteurs/chercheurs, accompagne la construction des projets, suit leur réalisation, accompagne leur valorisation, conçoit et organise des actions de valorisation transversales régionales, et participe à la conception et à l'organisation de telles actions aux plans interrégional et national.

Neuf des dix projets de recherche déposés et demandant un financement ont été évalués positivement par le Conseil scientifique national puis sélectionnés par le Comité de pilotage du programme en Auvergne. Ces projets ont impliqué une centaine de chercheurs appartenant à une trentaine de laboratoires ainsi que de nombreux acteurs du développement régional (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, Chambres d'agriculture, Parcs naturels régionaux, Instituts techniques, Syndicats mixtes, Associations...).

En fin de programme, les partenaires régionaux ont souhaité mener une évaluation régionale, sous forme d'entretiens avec les porteurs de projets. Les principaux points abordés lors de ces entretiens concernaient : La méthodologie employée, les grandes lignes de questionnement axés essentiellement sur le partenariat acteurs-chercheurs et les résultats opérationnels transférables et le mode de restitution des travaux. La restitution s'est faite sous forme de synthèses de ces entretiens.

On doit noter l'absence de ressources spécifiques permettant de financer la mise en place et l'animation d'un dispositif dédié. On peut cependant se questionner sur la pertinence d'avoir un animateur principal qui est lui-même responsable de projet avec tout ce que cela a représenté comme charge de travail en plus.

Principaux éléments de restitution de l'évaluation régionale

En résumé, le bilan du fonctionnement du programme PSDR en Auvergne fait apparaître plusieurs faits saillants :

- Un fonctionnement local qui a été mené à la satisfaction de toutes les parties prenantes. Le mode de fonctionnement administratif positionné en Auvergne (ouverture des crédits, etc.) a été globalement apprécié par l'ensemble des partenaires.
- Une difficulté de perception de la mécanique nationale par les acteurs locaux. La mise en œuvre nationale perçue au niveau régional a été parfois difficile (par exemple, les articulations entre restitutions locales et nationale).
- Des difficultés de compréhension apparaissant régulièrement entre acteurs et chercheurs. Toutefois, les différents acteurs et chercheurs reconnaissent que le programme PSDR a permis de franchir un pas dans l'établissement d'une culture commune.
- Une interrégionalité sujette à questionnements. Elle a été parfois difficile à gérer pour certains projets et le choix de privilégier les collaborations internationales se pose.

Certaines actions reposaient sur des collaborations préexistantes bien établies, mais l'élargissement de la base de travail a été bien reconnu. La disponibilité réelle des acteurs apparaît comme l'un des facteurs de succès des projets de recherche-action. Pour stimuler l'implication des acteurs il serait

intéressant de prévoir des financements dédiés pour leur participation aux divers groupes de travaux.

Enjeux pour PSDR 4

L'animation devra être confiée à des personnes qui peuvent dégager une réelle disponibilité. Il faudra des moyens financiers permettant une véritable implication des acteurs et une animation forte et indépendante. Il serait souhaitable pour l'avenir de bien faire émerger des projets sur la transition énergétique et écologique des territoires en veillant à la qualité académique de l'offre.

6.3 PSDR Bourgogne

La Bourgogne est entrée dans PSDR 3 au second appel à projets. Elle a conduit 4 projets, dont un partagé avec l'Auvergne. Les projets ont mobilisé une quarantaine de chercheurs et autant de partenaires de développement. Trois des projets ont été surtout orientés vers les disciplines économiques et sociales.

La valorisation opérationnelle et par la formation est un point fort de PSDR Bourgogne, la valorisation scientifique reste globalement modeste en termes de publications. Certains thèmes prévus au lancement de PSDR3 Bourgogne n'ont pas ou pas suffisamment été couverts : foncier, agro-alimentaire, systèmes d'élevage, gestion durable de la forêt notamment.

Le rapport régional comprend une large part d'autoévaluation du programme. Il révèle une conscience claire des problèmes de forme et de fond des réalisations.

Sont repris ici les aspects remarquables des projets réalisés et actions menées.

Une active animation transversale...

Il faut souligner *l'intensité et la qualité du travail de la cellule d'animation*, composée de chercheurs, de membres du Conseil Régional et de partenaires. Dans cette cellule, une IR à mi-temps a joué un rôle clé. Outre 21 séances de travail, la cellule a réalisé d'importantes actions avec la participation des équipes des projets : séminaire « Les chemins de l'innovation », journée partenariat acteurs-chercheurs, workshop « Les modèles de développement et leurs dynamiques en Bourgogne » et l'important forum final. Il faut noter également la réalisation d'une étude prospective originale (unique du genre dans PSDR) sur les voies d'innovation et de développement territorial en Bourgogne.

Les équipes des projets ont participé aux groupes transversaux nationaux.

... dominée par la thématique de l'innovation et du développement

Les actions « transversales » sont pour la plupart dominées par les thèmes liés de l'innovation et du développement régional, dans l'esprit PSDR. C'est une originalité de l'animation Bourgogne. Ce thème a été très mobilisateur. Toutefois, certaines actions (étude prospective en particulier) ont pu être ressenties comme trop éloignées des objectifs propres des projets. La question de la

compatibilité entre les actions transversales et l'ensemble des projets mérite attention pour l'avenir de PSDR.

L'attention portée au partenariat et les problèmes posés

La Bourgogne a parfaitement respecté les exigences partenariales de PSDR : parité chercheurs-partenaire, association des partenaires à la cellule d'animation et aux actions transversales, journée consacrée à de larges échanges sur les expériences partenariales. Bien qu'ils aient parfois été difficilement mobilisables, les partenaires ont joué un rôle fondamental et apprécié dans les projets comme dans les actions transversales. Le travail en partenariat a suscité de nouvelles rencontres, interactions et collaborations, entre personnes peu habituées à se fréquenter. La gestion de l'interface entre recherche et acteurs du développement ne va pas toujours de soi et reste une question non totalement résolue.

Une tension ressentie

Une tension apparaît clairement présente en Bourgogne, *entre exigence de niveau scientifique et réponse aux besoins des partenaires*. Elle est ressentie par les chercheurs et les porteurs de projets, par la cellule d'animation et les partenaires. *Comment mieux assurer la compatibilité entre l'excellence scientifique et le transfert utile aux acteurs ? Comment améliorer la communication et la compréhension entre chercheurs, partenaires et agriculteurs ? Une durée plus longue des projets pourrait aider à résoudre la question, de même qu'une meilleure liaison avec des projets d'autres natures (ANR, Européens, etc.).*

Des directions à explorer

- Le cadre régional, trop contraignant, en termes de collaboration de chercheurs compétents sur un sujet comme en termes de thématique, devrait être assoupli.
- La conception traditionnelle de territoire comme espace contigu et géographiquement limité devrait être dépassée dans un monde où les interactions s'effectuent largement hors des frontières d'un tel territoire.
- L'approche territoriale pourrait s'avérer préférable à l'approche filière dans la question du développement régional.
- Le foncier, la santé, la gouvernance, l'approvisionnement local, les circuits courts et le développement des espaces ruraux à faible densité seraient parmi les thèmes à privilégier dans l'avenir en Bourgogne.

6.4 PSDR Grand Ouest

Lors de l'évaluation de PSDR2, on avait souhaité des projets de recherche de taille plus conséquente, combinant les compétences de plusieurs régions. Ceci devant favoriser l'obtention de résultats scientifiques et méthodologiques plus génériques que ce que l'on avait pu rencontrer, assez souvent, dans les phases antérieures du programme PSDR. Ces souhaits ont été mis en œuvre dans le cadre de la construction du programme « Grand Ouest », qui rassemble 4 Régions. Soit une configuration qui,

tout en mettant en avant l'atout *a priori* de la diversité des situations et des acteurs pour l'étude des grandes thématiques du développement territorial, conduit inéluctablement à un renforcement des coûts de transaction entre parties prenantes, et à une complexification de la gestion administrative des projets. Il est donc essentiel, à l'issue de ce programme, de tirer des conclusions quant à la pertinence et aux limites de cet exercice.

Rétrospective sur les projets proposés et retenus

Le démarrage de GO dans PSDR3 fut lent : 2 projets seulement retenus sur 10 proposés dans l'appel d'offre 2007 (soit le plus fort taux d'échec des « régions » PSDR dont les propositions étaient soumises à l'évaluation du Conseil scientifique national et de ses experts ; puis 7 projets retenus sur 11 en 2008. Ceci peut refléter la difficulté de montage des projets à partenaires et terrains multiples, et donc le temps important nécessaire pour aboutir à des propositions convaincantes.

Cependant, il ne faut pas oublier que l'interrégionalité « de principe » du programme PSDR GO ne se retrouve pas dans chacun des projets présentés ou retenus, certaines Régions n'ayant, parfois, pas accepté d'émarger à des projets où elles ne voyaient pas leur intérêt propre dans l'immédiat. Ce qui peut fragiliser la cohérence de l'ensemble territorial « Grand-Ouest », ces positions des Régions se retrouvant dans l'implication des acteurs et des organismes de transfert.

Du côté des forces scientifiques mobilisées (sur 3 ans, 1600 mois/équivalent scientifique, dont 20% par les partenaires), il est remarquable, d'une part, que l'Université et l'INRA soient à parts égales dans les temps chercheurs, d'autre part que la pluridisciplinarité au sein des projets fasse des parts sensiblement égales aux sciences humaines et sociales et aux sciences biotechniques. Ces caractéristiques, en bonne cohérence avec les objectifs scientifiques et de développement poursuivis, ont favorisé l'émergence d'activités de formation en aval des projets. Elles sont aussi et surtout un facteur favorable à la construction d'une communauté de scientifiques et d'acteurs dans le territoire du Grand-Ouest en développement.

Les résultats obtenus

Les moyens intellectuels et financiers rassemblés (non négligeables même s'ils n'approchent pas les coûts constatés dans d'autres domaines de recherche comme la Génomique...) ont permis l'obtention de résultats très significatifs (production scientifique, contribution à la formation supérieure, valorisation par des livrables très diversifiés selon les « cibles » visées). A souligner qu'une part significative d'une génération de jeunes scientifiques de Grand Ouest aura eu l'occasion d'être « marquée » par PSDR, ses problématiques et ses modes de fonctionnement scientifique.

La cellule d'animation et de gestion

La CAGE, cœur et âme du programme PSDR-GO, a assuré avec succès les phases préparatoires (réponses aux appels à projets, négociation et préfiguration des conventions interrégionales,...), puis l'organisation de la mise en œuvre des opérations, la notification et la justification des crédits, le suivi administratif et financier, les comités de pilotage, l'organisation des journées d'études, la rédaction du rapport final... C'était indispensable, et cela a été fait. Mais à quel coût en temps pour la CAGE et les équipes de recherche !

Dans cet ensemble complexe, il est difficile de savoir qui, du mode de fonctionnement administratif des Régions, ou de l'Inra et de l'Irstea et des Universités, a été le plus contraignant. Il y a là un frein malheureusement significatif à la mise en œuvre concrète des projets retenus alors que leur pertinence et leur qualité scientifique ont été reconnus.

Beaucoup d'énergie a été consommée par la CAGE pour résoudre des équations multiples à solutions imaginaires. On peut craindre que, s'il n'était pas possible de trouver des solutions techniques et administratives intelligentes aux problèmes de gestion rencontrés dans ces opérations multi-institutionnelles, cela sonnerait le glas de celles-ci pour l'avenir. A noter que les centres de recherche internationaux, dont le Cirad, ont pu trouver dans des contextes encore plus complexes mélangeant à un autre niveau questions politiques, culturelles et administratives, des options plus opérationnelles.

Beaucoup reposait donc sur la CAGE. Le statut précaire et non renouvelable des chevilles ouvrières de la cellule, dans une opération stratégique de pilotage et de gestion de la recherche avec des partenaires régionaux multiples, est un facteur de fragilisation au moment où les projets se terminent et doivent rendre des comptes. Et ce n'est pas sans poser des questions pour les programmes à venir.

Des questions transversales auxquelles les travaux réalisés peuvent contribuer

On en retiendra ici deux :

- Grand-Ouest : un espace territorial pertinent ?

On répondra positivement sur le tissu d'urbanisation (un maillage fin de petites et moyennes villes, un espace rural habité,...) partagé de façon assez homogène au sein des 4 Régions constitutives ; les acteurs économiques, fortement présents dans l'agro-alimentaire, ne reconnaissent pas de frontières géographiques à leurs activités au sein de cet ensemble, qui constitue le premier bassin de production agricole et agro-alimentaire de l'Europe. On répondra positivement aussi sur l'intérêt scientifique (pour l'Agronomie, la Géographie, l'Economie, mais aussi la Biologie et l'Epidémiologie,...) de la diversité qui existe entre Régions et terroirs, et que l'on peut valoriser dans les protocoles d'étude. On répondra positivement, enfin, sur la réalité et la pertinence de l'association des potentiels de recherche, de formation et d'action, pour les problématiques de développement territorial et leur mise en œuvre.

- « Pour et Sur le développement régional » :

Les auteurs du rapport de synthèse régional proposent une typologie des projets et des enjeux qui leur correspondent, ceci renvoyant aux finalités « sur » ou « pour ». Cette analyse originale conduit au double constat suivant : la finalité « sur » (compréhension des mécanismes sous-jacents au développement territorial) est présente dans presque tous les projets, et la finalité « pour » (identifier les modalités qui produisent un développement territorial, pour les alimenter et les améliorer) est surtout présente par l'intermédiaire de bases de données territorialisées mises au point dans le cadre des projets. L'élaboration de celles-ci a demandé un travail intense au niveau de PSDR, il serait regrettable qu'aucun dispositif de préservation et d'actualisation ne soit mis en place par (et pour) les acteurs locaux.

En conclusion

L'ambition était forte, les résultats sont significatifs. Les changements advenus au niveau des hauts responsables du programme et la non-pérennisation de la situation des acteurs-clés de la CAGE, ont rendu particulièrement délicate la conduite à toute bonne fin de ce programme. Dans ces conditions, et malgré un bilan très positif, la construction d'une nouvelle phase, qui devrait être novatrice, ne semble pas exempte de difficultés. Elle ne sera possible qu'à condition de l'existence d'une volonté forte et commune des hiérarchies scientifiques et des pouvoirs politiques, volonté qui serait capable d'entraîner les chercheurs et acteurs à mobiliser leurs forces intellectuelles dans la conception de nouveaux projets pour et sur le développement territorial.

La dimension interrégionale a fait la preuve de sa pertinence, même si des améliorations doivent être recherchées. Entre-autres, il serait judicieux d'associer plus les services économiques des Régions, aux côtés des services régionaux en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui ont été dans cette phase les interlocuteurs privilégiés. Il serait en parallèle nécessaire de plus impliquer les acteurs de l'agro-alimentaire et les disciplines scientifiques correspondantes. Enfin, il conviendrait de consacrer une place encore plus importante à l'ingénierie de projets.

6.5 PSDR Languedoc-Roussillon

Rappel

Le Languedoc-Roussillon est l'une des trois régions initiatrices des programmes DADP/PSDR : elle a participé aux deux premiers volets (DADP 1994-2000 et DADP-PSDR 2001-2005) et a poursuivi son engagement dans PSDR3 de 2007 à 2011.

A l'issue des deux appels à projets de cette troisième phase, six projets ont donc été retenus et ont fonctionné en Languedoc-Roussillon pour PSDR3.

97 chercheurs et 21 unités de recherche ont été mobilisés (à des degrés divers) dans ces 6 projets. On peut souligner le poids de l'INRA avec 53% des acteurs de la recherche en LR. En partenariat, ce sont 29 organismes partenaires régionaux qui sont impliqués.

Une gouvernance régionale fluctuante mais renforcée en cours de projet

L'organisation de la gouvernance régionale en région LR est classique avec le comité de suivi PSDR LR, composé des institutions qui ont financé le programme et d'acteurs régionaux, la Cellule d'Animation PSDR3 LR, le Bureau de l'Intercellule PSDR qui rassemble l'ensemble des animateurs régionaux et la cellule nationale... Et l'appui permanent de la cellule d'animation nationale.

Il faut souligner le travail remarquable fait par la cellule d'animation, dans différents domaines, mais notamment pour reconstruire en cours de projet la gouvernance régionale et relancer une bonne relation et communication avec les instances régionales en fin de projet. Un comité de suivi PSDR LR de fin de programme, mis en place en 2011, a permis de bien gérer la dernière phase du programme.

Le fonctionnement administratif et financier a connu des débuts difficiles (différences de méthodes et de points de vue de la Région et de l'INRA), puis la mise en place d'outils en commun et les

habitudes de travail ont rendu ce fonctionnement plus fluide au fil du programme. Là encore, la Cellule d'Animation a contribué à alléger cette gestion, notamment par l'écoute des problèmes des équipes, au quotidien et par la mise en place d'outils et procédures plus adaptés.

Un programme fédérateur et mobilisateur de la communauté scientifique régionale en liaison avec d'autres régions.

Dès sa préparation, PSDR 3 a réellement mobilisé les acteurs de la recherche et du développement en LR : large consultation sur le site Web, colloque régional de concertation entre chercheurs et acteurs du développement agricole et rural (« Agriculture et agroalimentaire dans le développement des territoires en Languedoc -Roussillon : quelles questions à la recherche ? »), diagnostic régional en 2006, puis procédure paritaire de sélection des intentions de projet...

On peut donc évoquer une co-construction bien négociée en LR. Toutefois certains thèmes sont peu représentés tels que la gestion de l'eau et des déchets, etc. Les secteurs viticole et agro-alimentaire sont pratiquement absents pour diverses raisons.

Des résultats et une production considérables

Les trois types de produits attendus (pour la Recherche, le Développement et la Formation) sont bien obtenus au terme de PSDR3 en LR :

- Au plan de la recherche une production scientifique (évaluation provisoire de mars 2012) de plus de 200 publications, communications, ouvrages de chapitres... On note en particulier une moyenne de 7 articles parus dans des Revues à Comité de lecture par projet. La dimension internationale est souvent présente notamment à travers les contributions à ouvrage et communications à des rencontres internationales.

- Divers produits ont permis de rendre les résultats de PSDR3 appropriables par les acteurs du développement régional : séminaires R&D, outils d'accompagnement, documents de synthèse et de transfert (Synthèses de résultats/ 4 Pages/ Focus), Site Internet...

- Les membres des projets PSDR en LR ont mis en place ou contribué fortement à diverses formations initiales et continues ; des supports de formation ont aussi été créés.

De nombreux stagiaires et thésards ont contribué au programme et bénéficié de ce cadre stimulant de travail.

Un bilan jugé très positif mais des perspectives incertaines en LR

Malgré ses limites, PSDR3 est jugé par les principaux acteurs et participants au programme ainsi que par les institutions concernées (financeurs et partenaires) comme un programme novateur, intéressant et original dans sa conception, ses principes, sa mise en œuvre et la valorisation de ses résultats.

L'importance et la qualité des résultats obtenus par les différents projets, les modalités de leur valorisation et le caractère opérationnel de ces produits méritent d'être soulignées.

L'ouverture partenariale, l'exercice de la pluridisciplinarité, le rôle fédérateur du programme qui a permis de créer de nouvelles synergies, le caractère multi-échelles des travaux menés (local, régional, interrégional, international), la facilitation des rencontres et des échanges entre différentes communautés (Recherche, Développement, Territoires)... ont été reconnus comme une innovation et une originalité fortes de ce programme PSDR3.

Toutefois, la Région Languedoc-Roussillon ne souhaiterait pas s'engager dans un éventuel PSDR4.

6.6 PSDR Midi-Pyrénées

L'évaluation a été faite par un cabinet indépendant (Aïda) sur la base d'un nombre limité d'entretiens de chercheurs et d'acteurs. Cette évaluation avait deux objectifs :

- Faire un bilan critique de l'animation, de la valorisation et de la conduite du programme
- identifier des pistes d'amélioration pour PSDR4

L'analyse des résultats scientifiques, de même que la valorisation scientifique n'ont pas fait partie de cette évaluation. Sont abordés successivement la chronique du programme et les points de vue *ex ante* des chercheurs et des acteurs, puis l'animation, la valorisation et l'interrégionalité tant pour PSDR3 qu'en vu de PSDR4.

L'initialisation, le suivi et la valorisation des projets

Au niveau du conseil régional, lors de l'initialisation du projet, le programme PSDR est passé de la direction agriculture à la direction recherche, mais avec une procédure spécifique à PSDR.

La phase d'initialisation a nécessité un travail d'animation intense, difficile à formaliser faute de traces. Elle a été impulsée par la cellule d'animation. En elle-même, elle a produit des résultats.

Sur 10 projets présentés au CS, 8 ont été retenus lors des deux phases de sélection. Le CR a suivi ces choix, mais le fait que certains projets aient été classés en A et d'autres en B a compliqué la négociation avec le CR. Ces huit projets ont fédéré une importante communauté de recherche (65 chercheurs, ingénieurs et techniciens), représentative du dispositif scientifique régional (équipes locales des départements SAD-EA-SAE2, Universités et écoles toulousaines), ainsi qu'un large panel institutionnel d'acteurs du développement (75 personnes).

La valorisation est montée en puissance à partir de septembre 2010 suite à l'arrivée d'un ingénieur valorisation qui a trois fonctions : (i) accompagner les chercheurs et communiquer ; (ii) rechercher des moyens complémentaires ; (iii) préparer le futur programme.

L'accompagnement des projets a été rythmé par l'alternance de cellules d'animation et de comités de pilotage.

Pour PSDR4, la direction recherche du conseil régional maintiendra une procédure spécifique. Elle souhaite néanmoins un nombre plus réduit de projets.

Points de vue de chercheurs et d'acteurs au niveau des orientations et des démarches

Deux grandes intentions apparaissent chez les chercheurs : « mettre en lien recherche et développement » et « faire de la recherche autrement ». Pour les acteurs, trois modalités d'investissement ressortent : « Collaborer avec la recherche », « Acquérir de nouvelles connaissances » et « Questionner sa stratégie, pour optimiser ses pratiques ».

Parmi les personnes que le bureau d'étude a rencontré, il ressort une vision réellement partagée entre acteurs et chercheurs dans l'un des projets de recherche et des intentions diverses qui s'articulent pour quatre autres projets. Ces cinq projets sont ceux où les modalités de valorisation apparaissent comme les plus diversifiées et originales.

Trois types de contribution au développement régional, dépendants de la nature des relations entre chercheurs et acteurs ont été identifiées : valorisation pour, par et avec les acteurs. Quand la relation s'inscrit dans une démarche historique et s'appuie sur plusieurs projets de recherche, les modalités de valorisation non scientifique sont plus diversifiées et plus originales.

Les résultats opérationnels ont été de plusieurs ordres :

- faire évoluer le positionnement des acteurs
- production de résultats finalisés (focus) et communication institutionnelle, fortement appuyés et accompagnés par l'ingénieur valorisation.

Animation

Elle a été essentielle et s'est fondée sur une légitimité complexe (savoir-faire d'animation, compétence scientifique et reconnaissance interpersonnelle). Il s'agit d'un équilibre subtil entre autonomie et encadrement, mais aussi d'une complicité scientifique, dans le sens d'une bienveillance à l'égard de l'ensemble des approches scientifiques pouvant contribuer à PSDR3. Elle s'est inscrite dans une relation régulière avec les instances nationales qui posent un cadrage commun et partagé, comme elle s'articule avec l'animation interne aux projets régionaux qui mobilise des forces.

Pour PSDR4, l'efficacité et la légitimité de l'animation reposent sur la co-construction des objectifs du programme et des projets et se verraient augmentées par la formalisation des ajustements conduits par l'équipe d'animation.

Valorisation

Du fait de la temporalité des recherches, mais également de la fragilité des partenariats, la valorisation des résultats de recherche ne contribue encore que faiblement au développement territorial par manque d'articulations pérennes entre acteurs et chercheurs sur l'évolution et l'application des politiques publiques. Elle a néanmoins contribué à l'amélioration des capacités

d'expertise d'acteurs socio-économiques ; à une réflexion stratégique des acteurs de l'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles, et à la structuration de futurs projets de recherche.

Pour PSDR4, on pourrait imaginer une étape intermédiaire est nécessaire pour transférer les résultats aux acteurs socio-économiques, politiques et territoriaux. Cette étape nécessite d'identifier des relais ou acteurs organisés pour faciliter ce transfert dans les structures partenaires (chargés de valorisation, relations partenariales, etc.).

Interrégionalité

L'interrégionalité a été à l'origine de certains projets et les projets interrégionaux ont fonctionné lorsqu'un volet de recherche était dédié à une région. En revanche, le manque de coordination entre régions a induit des dysfonctionnements au sein des projets de recherche.

Pour PSDR4, l'identification des convergences de projets à l'échelle nationale, sur un corpus de potentiels identifiés, permettrait une meilleure mise en relation et capitalisation de ces initiatives.

6.7 PSDR Rhône-Alpes

Une région d'expérience

Depuis, le 1^{er} programme DADP lancé en 1994, le partenariat entre l'INRA, puis le CEMAGREF devenu IRSTEA, et la région Rhône-Alpes s'est poursuivi sur les programmes PSDR2 puis PSDR3. PSDR3 a financé 7 projets sur les deux appels à projets. PSDR3 a, d'après les estimations du bilan critique réalisé pour l'INRA et la Région par un organisme extérieur, permis de mobiliser 3,2 millions d'euros en incluant les crédits FEDER et l'ensemble des coûts de gestion, d'animation et de valorisation (1050 mois de travail de recherche, dont 1/3 de doctorants et stagiaires).

Le double niveau de sélection (Conseil scientifique PSDR et Comité de pilotage régional), s'est révélé performant pour associer exigences scientifiques et priorités thématiques régionales. On peut toutefois noter l'absence d'analyses sur les thématiques forestières, le bio ou l'énergie, et de façon plus générale les articulations filières/territoires, en particulier sur le plan économique.

Comme souhaité au lancement de PSDR3, presque tous les projets sont interrégionaux, principalement avec la région voisine Auvergne (4 projets), mais également l'Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Grand Ouest. Par ailleurs 3 projets rhônalpins ont contribué aux travaux du groupe transversal Gouvernance du développement territorial, centrés sur la question foncière.

Les projets retenus sont plus conséquents, davantage multidisciplinaires qu'ils ne l'étaient dans la phase précédente mais aussi plus lourds à monter, à porter et à animer.

Les recherches de PSDR3 Rhône-Alpes ont donné lieu à de nombreuses contributions dans des colloques et publications scientifiques, dont les 4 Pages de chaque projet rendent compte, mais d'autres sont en cours de finalisation et de soumission à des revues pour publications à venir.

Les spécificités de PSDR Rhône-Alpes

- La cellule d'animation joue un rôle essentiel dans le suivi personnalisé des recherches et l'organisation de journées chercheurs/acteurs pluri-projets. La qualité du travail collectif et des relations avec les représentants institutionnels tient à l'investissement de PSDR Rhône-Alpes dans l'animation du programme, avec un ingénieur temps plein ayant déjà travaillé sur PSDR2.
- La participation d'équipes universitaires est plus forte que dans d'autres régions, par rapport aux équipes INRA et Irtea. Cela reflète la structuration de la recherche dans la région sur les thématiques PSDR. En effet, les référents chercheurs de Rhône-Alpes sont dans 4 cas des universitaires, 1 cas de l'INRA Grenoble et 1 cas de l'Irstea. Il est à souligner que l'une des recherches, la seule à dimension biotechnique a été réalisée par des équipes extérieures à la région.
- Le rapport d'évaluation pointe des faiblesses dans le partenariat mis en œuvre tout au long du processus de recherche. Les difficultés de compréhension entre chercheurs et acteurs sont toujours présentes : accessibilité des écrits, différence de temporalités..., avec *la perception paradoxale d'une gouvernance détenue par les chercheurs* (rôle du CS), chercheurs pourtant fortement *mobilisés sur le partenariat*.

Remarques et propositions

Ces critiques, émises sur la question du partenariat et de la valorisation à partir d'entretiens et de la comptabilisation du financement des temps d'acteurs, sont sans doute à relativiser, tant le séminaire de restitution du programme, le 25 novembre 2011, mettait plutôt en évidence un « milieu » chercheurs/professionnels du développement local et régional qui s'est structuré depuis plusieurs années à travers les formations universitaires et les collaborations antérieures. Mais elles illustrent des préoccupations fortes des acteurs locaux et dessinent des améliorations.

- Dans le rapport-bilan, une proposition essentielle est celle d'une collaboration effective entre chercheurs et professionnels de l'agriculture et du développement territorial dès la phase amont d'élaboration des questionnements. Il s'agit d'identifier les questions que les professionnels ou les représentants des pouvoirs publics se posent, leurs demandes de connaissances complémentaires sur leurs champs d'intervention et, sur cette base, d'élaborer des questions de recherche. Les frustrations des acteurs sont les plus fortes lorsque les chercheurs se positionnent sur des thématiques qui intéressent fortement les acteurs, avec une problématique élaborée sur la base de travaux antérieurs et de débats scientifiques, c'est-à-dire extérieure aux questionnements des professionnels.
- Certaines recherches peuvent utiliser des outils méthodologiques avec lesquels les acteurs ont du mal à se familiariser et dont ils ne voient pas toujours l'utilité au vu de la présentation des résultats. La validation scientifique du poids relatif des facteurs jouant sur les phénomènes économiques ou environnementaux est essentielle d'un point de vue académique mais beaucoup moins du point de vue des acteurs principalement concernés par leur plus ou moins grande capacité à influencer sur ces différents facteurs.

- Mais il faut aussi reconnaître que des travaux analysant les politiques, agricoles ou de développement territorial en ce qui concerne PSDR3, peuvent être plus difficiles à mener en partenariat avec les acteurs que les recherches à forte composante biotechnique, dans la mesure où les stratégies et actions des « partenaires » sont en même temps objets et enjeux des recherches. On sait combien l'analyse critique des sciences sociales est à la fois souhaitée et redoutée ; il est difficile de parler d'évaluation des politiques de développement territorial. Les thématiques de recherche les plus intéressantes pour les responsables sont des thématiques nouvelles qui ouvrent des perspectives en termes de politiques publiques.

Annexe 7 : Composition du Conseil Scientifique de PSDR 3

Président du Conseil Scientifique

Antoine Bailly, géographie, Université de Genève, Genève, Suisse

Membres du Bureau

Jean-Jacques Brun, écologie, Irstea, Grenoble

Alain Capillon, agronomie, Supragro, Montpellier

Michel Duru, agronomie, INRA, Toulouse

Philippe Evrard, économie, ex INRA, Aquitaine

Jean-Marie Huriot, économie, Université de Dijon, Dijon

Philippe Lhoste, zootechnie, ex CIRAD, Hérault

Hubert Manichon, agronomie, ex CIRAD, Hérault

Nicole Rousier, sociologie urbanisme, PUCA, Paris

Autres membres du Conseil scientifique

Guy Albagnac, transformation produits alimentaires, INRA, Montpellier

Jean-Pierre Amigues, économie, INRA, Toulouse

Alessandro Corsi, économie, Università di Torino, Turin, Italie

Alain d'Iribarne, sociologie anthropologie, CNRS, LEST, Paris

Miren Etxezarreta, économie, Université Autonome de Barcelone, Barcelone, Espagne

Philippe Faverdin, zootechnie, INRA, Rennes

Lucinda Fonseca, géographie, Université de Lisbonne, Lisbonne, Portugal

Denis Maillat, économie, Université de Neuchatel, Neuchatel, Suisse

Louis Marrou, géographie, Université de La Rochelle, La Rochelle

Nicole May, géographie, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris

Bernadette Mérenne, géographie, Université de Liège, Liège, Belgique

Marc Mormont, sociologie, Université de Liège, Liège, Belgique

Christian Mullon, mathématiques appliquées, IRD Université de Versailles St Quentin, Versailles

Vincent Piveteau, aménagement, GREF, DIACT, Paris

Denis Requier – Desjardins, économie, Institut d'Etudes Politiques, Toulouse

Henri Seegers, Vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire, Nantes

Mohamed Sidy Seck, géographie, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Michèle Tilmont, architecte urbaniste, PUCA, Paris

Herman Van Keulen, agronomie, Université de Wageningen, Wageningen, Pays Bas

Annexe 8 : Récapitulatif des activités du Bureau du Conseil Scientifique

Réunions du Bureau du Conseil Scientifique PSDR 3

Date	Lieu	Objet principal
1 ^{er} février 2007	Paris	Réunion du Conseil scientifique national
2 mai 2007	Lyon	Réunion du Bureau du CS
7 et 8 juin 2007	Paris	Evaluation des projets par le CS
15 juin 2007	Lyon	Bureau du CS pour synthèse de l'avis sur projets
10 janvier 2008	Lyon	Attribution des experts – 2 ^o vague
12 mars 2008	Paris	Préparation du Conseil scientifique
13-14 mars 2008	Paris	Evaluation des projets par le CS
27 mars 2008	Lyon	Réunion avant publication des avis
15 mars 2010	Paris	Suivi de l'avancement des projets Appui à la préparation de l'Ecole Chercheurs
6 octobre 2010	Paris	Bilan de l'Ecole Chercheurs Appui à la préparation du Symposium
28 avril 2011	Paris	Appui à la préparation du Symposium Préparation de l'évaluation des projets
28 novembre 2011	Lyon	Appui à la préparation du Symposium Préparation de l'évaluation des projets
5-6 mars 2012	Toulouse	Evaluation des projets PSDR
5 avril 2012	Paris	Evaluation des projets PSDR
17 octobre 2012	Lyon	Evaluation globale PSDR
8 et 9 janvier 2013	Paris	Evaluation globale PSDR

Participation du Bureau du Conseil Scientifique aux manifestations de PSDR 3

Date	Lieu	Type de manifestation	Forme d'intervention
Avril 2008	Paris	Intercellule	Participation et exposé
Juin 2008	Angers	Séminaire de l'Intercellule	Participation et exposés
Novembre 2008	Lyon	Séminaire de lancement PSDR RA	Conférence
Novembre 2008	Clermont Ferrand	Séminaire de lancement PSDR AUV	Participation
Juin 2009	Toulouse	Séminaire de l'Intercellule	Participation
Mai 2010	Carcans	Ecole Chercheurs	Participation et Conclusion
Juin 2011	Montpellier	Séminaire de l'Intercellule	Participation
Novembre 2011	Lyon	Séminaire final PSDR RA	Participation
Décembre 2011	Nantes	Séminaire final PSDR GO	Participation
Janvier 2012	Toulouse	Séminaire final PSDR MP	Participation
Février 2012	Dijon	Séminaire final PSDR BG	Participation
Fev-Mars 2012	Clermont Ferrand	Séminaire final PSDR AUV	Participation
Avril 2012	Bordeaux	Séminaire final PSDR AQ	Participation
Juin 2012	Montpellier	Séminaire final PSDR LR	Participation
Juin 2012	Clermont- Ferrand	Symposium	Participation et Table- Ronde